

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 96 (1988)

**Rubrik:** Chronique archéologique 1987

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Chronique archéologique 1987

Une partie des articles ci-après, concernant les périodes de la Préhistoire au haut Moyen Age, ont paru dans l'*Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'archéologie*, 71, 1988, mêlés aux trouvailles des autres cantons.

Nous avons complété cette série par des notices et références concernant les chantiers de fouilles et découvertes relevant de l'archéologie médiévale.

Les trouvailles et sites sont distribués chronologiquement dans les périodes suivantes :

Paléolithique et Mésolithique	<b>P</b>
Néolithique	<b>N</b>
Age du bronze	<b>Br</b>
Hallstatt	<b>Ha</b>
La Tène	<b>L</b>
Epoque romaine	<b>R</b>
Haut Moyen Age	<b>HM</b>
Moyen Age	<b>M</b>
Archéologie préindustrielle	<b>AP</b>
Indéterminé	<b>I</b>

L'emplacement des sites est donné par le numéro de la carte nationale au 1:25 000 et les coordonnées kilométriques. Il peut arriver que, pour protéger certains sites, l'emplacement ne soit pas précisé.

Les sites sont présentés dans l'ordre alphabétique des communes, avec indication du district.

### *Abréviations*

MHAVD Monuments historiques et archéologie, Département des travaux publics du canton de Vaud.

MCAH Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.

AS *Archéologie suisse.*

ASSPA *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'archéologie.*

CAR *Cahiers d'archéologie romande (Bibliothèque historique vaudoise)* dirigés par Colin Martin.

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par le soussigné.

*D. Weidmann, archéologue cantonal*

Entreprise avec la collaboration du Bureau de construction des autoroutes du canton de Vaud, une importante campagne de fouilles archéologiques, préhistoriques et romaines a commencé en 1987 à Avenches, sur le tracé de la future autoroute N1 Yverdon-Berne, non loin du port romain et du canal qui le reliait au lac de Morat, au lieu-dit « En Chaplix ».

*Préhistoire :*

Le site préhistorique détecté en 1986 a été partiellement fouillé en 1987. Si les niveaux contenant du matériel archéologique s’étendent sur une vaste surface, les structures se sont avérées très mal conservées. Seuls quelques fosses et fossés de vestiges isolés de plusieurs époques de la protohistoire attestent une probable continuité de l’occupation de ces zones bordières du lac de Morat, parcourues par la rivière du Chandon. Les nombreuses observations stratigraphiques permettront une reconstitution des divers états de l’environnement aux abords d’Aventicum.

Responsable des fouilles: Serge Doiteau

Objets: seront déposés au MCAH

Epoque romaine:

Les recherches en cours ont permis de découvrir une grande nécropole du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, le long de la voie romaine qui sortait d’Avenches par la porte nord-est. Une douzaine de tombes à incinération et deux à inhumation ont déjà été fouillées sur une surface ne dépassant pas 60 m<sup>2</sup>.

Par ailleurs, un grand bâtiment rectangulaire, repéré par photographie aérienne et par sondage, a été partiellement dégagé; plusieurs blocs travaillés — dalles, orthostates, tambours de colonnes — en jonchaient le sol. La poursuite des fouilles permettra peut-être de préciser la fonction et la datation de ce bâtiment, généralement considéré comme associé au canal et à l’hypothétique port intérieur, situés une centaine de mètres plus à l’ouest.

Le point d’orgue de ce début de campagne fut sans conteste la découverte en décembre 1987 d’une inscription funéraire parfaitement conservée, gravée sur un bloc de calcaire en remploi (65,5 × 40,5 × 9,5 cm) (fig. 1).

Des parents éplorés y rappellent le décès de leur fillette, à l’âge d’un an et cinquante jours.

D(ii)s M(anibus) s(acrum)  
Viselliae Firmae  
Visel(lius) Firminus et  
Iulia Secunda parentes  
Infe(licissimi) vix(it) an(no) I dieb(us) L

Traduction: «Consacré aux dieux mânes de Visellia Firma, Visellius Firminus et Julia Secunda ses parents profondément affligés; elle a vécu une année et cinquante jours.

Le contexte archéologique permet de dater cette inscription du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. L'abréviation DM ne se rencontre pas avant l'époque flavienne et se généralise au II<sup>e</sup> siècle; à noter que l'abréviation DMS était jusqu'ici inconnue en Suisse. Par ailleurs, relevons qu'il est très inhabituel de comptabiliser en jours (diebus L) une durée supérieure à un mois.

Le gentilice Visellius provient d'une famille d'Arpinum, dans le Latium. En Suisse, un vétéran de la XI<sup>e</sup> légion, établie à Vindonissa, porte ce nom (C. Viselius Verecundus); d'autres exemples sont attestés dans les Gaules et en Germanie, mais un recensement exhaustif reste à faire.

L'absence du prénom du père correspond à une particularité de l'onomatistique gallo-romaine qui semble se généraliser dès le milieu du II<sup>e</sup> siècle. L'espace ménagé entre le nomen et le cognomen était vraisemblablement destiné à recevoir l'indication de la filiation.

La mise au jour d'une inscription romaine pratiquement intacte est exceptionnelle dans notre pays. Il y a plusieurs dizaines d'années que les collections du Musée d'Avenches n'avaient pas été enrichies par une telle découverte.

Responsable des fouilles: ARCHEODUNUM (D. Castella, L. Flutsch, F. Rossi)

Objets: déposés au Musée romain d'Avenches

*ARCHEODUNUM - D. Weidmann*

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185

**R** *Investigations de la Fondation pro Aventico en 1987*

Les fouilles menées depuis l'automne 1986 ont toujours revêtu un caractère d'urgence. Souvent, elles ont eu pour but de compléter des explorations plus anciennes, mettant à profit l'ultime possibilité qui nous était offerte de préciser la stratigraphie des installations et d'affiner l'étude de l'évolution du développement urbain. La réinterprétation des documents résultant des fouilles antérieures, souvent peu explicites au premier abord, en devient alors possible.

Le responsable des fouilles a traité plus de 45 demandes de permis de fouille communal, dont 14 ont entraîné un préavis requis par l'archéologue cantonal. Une vingtaine de cas ont nécessité une intervention sur le terrain, suscitant souvent une simple surveillance des travaux de creuse effectués par les entreprises concernées. C'est ainsi qu'à trois reprises, il a fallu planifier de véritables fouilles de sauvetage aux entrepôts FAG, à l'usine FLORIDOR et au lieu-dit Derrière-la-Tour.

Entre-temps, le développement du lotissement du Joli-Val, dont la deuxième étape est en cours de réalisation, a livré plusieurs tronçons de l'aqueduc de Coppet, ce qui nous a permis de mieux suivre son tracé à



l'approche de l'enceinte romaine (fig. 2). L'hypothèse, posée naguère, du franchissement du vallon du Ruz par un pont-aqueduc ou un siphon doit désormais être définitivement abandonnée. En effet, la canalisation remonte le cours du Ruz à flanc de coteau, pour le franchir près de l'ancien moulin, avant de se diriger, en toute probabilité, vers le nord.

Le franchissement de l'enceinte par l'aqueduc de Coppet n'est pas encore localisé. Cependant le tracé de ce dernier, tout comme celui de Bonnefontaine, pourrait bientôt être précisé *intra muros* à l'occasion d'un prochain raccordement de canalisation d'eaux usées, au-dessus du lieu-dit Saint-Martin.

On récoltera peut-être enfin quelques indices archéologiques permettant de dater ces réalisations hydrauliques qui font partie de l'équipement public de toute ville romaine influente et qui attestent surtout l'existence d'un pouvoir politique et économique relativement puissant.

L'agrandissement des dépôts de l'usine FAG, aux Conches-dessous, a nécessité une campagne de fouilles de deux mois. Nous avons pu ainsi compléter le plan d'un habitat régulier établi au nord de l'insula 5 et en préciser le développement, de sorte que nous pouvons envisager une étude publiable de ce secteur en incluant les campagnes précédentes. L'intervention de 1987 a surtout permis d'identifier une petite cour, à l'intérieur de laquelle se trouvaient un foyer composé de plaques en terre cuite, ainsi qu'un *prae-furnium* qui permettait d'alimenter l'hypocauste d'une pièce chauffée attenante, au nord de ladite cour. Pour accéder à cette dernière, un seuil en molasse, de grandes dimensions, a également été mis au jour.

A noter encore la présence d'un fossé considérable, à fonction toutefois encore indéterminée, qui traverse d'est en ouest l'habitation et semble même se poursuivre au-delà des limites fouillées durant ces 25 dernières années. Ce fossé fut repéré très facilement en raison de l'effondrement des sols qui le recouvrirent lors de sa désaffectation due à la construction de ce quartier d'habitation.

La création d'une nouvelle halle de stockage par l'usine FLORIDOR, en Pré-Vert, nous a contraints à reprendre la fouille sur une zone de 1800 m<sup>2</sup> environ, en partie déjà explorée en 1970 et 1974. Le futur bâtiment projetait d'aménager un sous-sol, situé en profondeur sous les couches archéologiques. Par conséquent, il a fallu rouvrir des secteurs déjà fouillés superficiellement en 1974, en explorer d'autres encore intacts et surtout reprendre l'analyse des maçonneries et des stratigraphies, restée très sommaire, faute de moyens suffisants à l'époque.

L'insula 4 est un quartier d'habitation coupé en deux par une route principale, le *cardo maximus* descendant en droite ligne du forum. L'insula 4 Est se situe donc en grande partie sous l'emplacement de l'usine FAG et insula 4 Ouest sous celui de l'usine FLORIDOR.

Les fouilles de 1987 ont permis de définir les limites nord, est et ouest du quartier. Nos efforts se sont concentrés sur le secteur nord de la demi-insula. Cette zone bâtie se composait d'une aile probablement postérieure au corps du bâtiment principal fouillé en 1969 et 1970 et flanquée d'un

portique à l'est dont nous apercevons encore les dés de fondations des colonnes. Sur le mur de façade est, nous avons mis au jour un seuil en grès de la Molière de dimensions considérables, qui permettait de pénétrer dans une boutique ou une taverne depuis le portique est.

Un deuxième seuil en grès de la Molière a également été découvert à l'intérieur de l'habitat, proche du premier, mais de dimensions plus restreintes.

A l'ouest de l'aile se trouvait une cour importante au milieu de laquelle nous avons retrouvé les traces de murs récupérés, vestiges de quelques appentis ainsi qu'un puits, en grande partie écroulé... Son étude devenait dangereuse, mais nous avons pu, fort heureusement, récupérer quelques morceaux du cuvelage en chêne, qui ont été envoyés au laboratoire d'analyses dendrochronologiques afin de déterminer une datation précise de l'abattage du bois.

La limite nord de l'insula est tracée par un caniveau composé de deux murets et dont le fond est tapissé de mortier de chaux et de tuiles concassées. Ce caniveau longeait un mur de clôture. Une route bordait le nord du quartier, mais elle fut désaffectée lors de l'extension du quartier au nord, à savoir en direction de la voie de chemin de fer actuelle.

Parallèlement, le projet de construction de quatre villas sur un terrain sis au sud de la fameuse villa romaine Derrière-la-Tour nous a conduits à une première exploration fructueuse, bien que limitée, de ce secteur mal connu.

Outre la présence de structures antiques, c'est surtout la situation privilégiée de la parcelle à bâtir qui a suscité notre intérêt. La fouille proprement dite nous a permis de mettre au jour les structures d'une pièce chauffée (hypocauste) et d'un petit bassin attestant plusieurs stades d'occupation du site. D'autre part, un sondage effectué dans le talus qui surplombe l'usine AUTOPHON a révélé la présence d'aménagements en terrasse dictés par la configuration du terrain. Apparition qui nous permettra d'établir vraisemblablement une relation entre les structures mises au jour cette année et les vestiges déjà connus en contrebas. En guise de conclusion, rappelons que cette intervention ne constitue qu'une première étape dans la compréhension de ce secteur et qu'il faudra attendre les fouilles des trois autres parcelles voisines pour être à même de proposer une interprétation définitive grâce aux données recueillies cette année.

L'élaboration des données recueillies sur les divers chantiers en activité durant l'année 1987 est en cours. Les rapports scientifiques devraient être livrés durant l'année 1988. La publication systématique de l'insula 4 est en préparation, de même que celle des diverses fouilles menées depuis 1961 dans le périmètre de l'usine FAG.

Philippe Bridel  
Directeur des fouilles. Fondation  
pro Aventico

Investigations, documentation, rapport: P. Bridel; D. Tuor-Clerc;  
J.-P. Dal Bianco; J. Morel

Objets: déposés au Musée romain, Avenches.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1165 570 200/194 100

**R** *Les Joncs – Nécropole du port romain.*

Le résultat des fouilles effectuées entre 1981 et 1983 (voir notamment Chronique archéologique, dans *RHV* 1984, p. 229-232) a été publié sous la forme d'une étude très complète.

Voir: D. CASTELLA, *La nécropole du Port d'Avenches. Aventicum IV. Cahiers d'archéologie romande* n° 41, Avenches 1987.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 100/192 300

**R** *Sanctuaire du Cigognier. Restauration et aménagement.*

Les derniers travaux et aménagements paysagistes (plantations, engazonnement, tracés de chemins de visites) liés à la restauration entreprise en 1985 ont été achevés au printemps 1987 (voir *RHV* 1986, p. 125-126). Le monument, restauré avec l'aide de la Confédération, est ouvert aux visiteurs (fig. 3).

Architecte: R. Froidevaux, Lausanne; P. Halter, collaborateur.

Archéologue: P. Bridel, Nyon.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 800/192 300

**R** *Amphithéâtre romain.*

Les crédits nécessaires ayant été accordés en 1986 par le Grand Conseil vaudois à la Fondation pro Aventico, les travaux de restauration et d'aménagement des vestiges de l'amphithéâtre ont débuté en 1987. Les gradins provisoires mis en place en 1973 ont été évacués et remplacés par des gradins en béton à surface sablée. La restitution des gradins touche la moitié nord-ouest de la cavea, dans la suite de la première tranche reconstruite par M. Burrus et L. Bosset en grès de la Molière, travaux achevés en 1952.

Les gradins actuels sont construits en béton sablé, d'une teinte choisie pour se rapprocher de la pierre des anciens gradins (à l'état non patiné). La partie horizontale des gradins est comblée par un remplissage de terre drainée, qui sera engazonnée. Ce choix, qui a été longuement discuté, est dicté par le souci de ne pas alourdir l'espace de la cavea par une restitution massive qui, après quelques années ou décennies de patine, passerait pour une partie réellement romaine aux yeux des visiteurs, comme c'est déjà le cas pour la reconstitution Burrus-Bosset.

L'étude archéologique préalable et certains éléments de soubassement d'escaliers découverts pendant les travaux d'aménagement ont permis de proposer un emplacement et une géométrie exacts pour les gradins et pour l'emplacement des escaliers, rétablis dans l'axe des vomitoires. La partie supérieure des gradins du côté de la place de la Foire, restaurée en

1972-1973, est comblée et quelques gradins y sont rétablis, pour montrer que le profil de la cavea était continu à l'époque romaine et n'était pas interrompu par un couloir horizontal de précinct. Un gradin complet avec surface supérieure en béton est cependant établi au premier comme au 21<sup>e</sup> niveau pour la circulation des visiteurs et spectateurs modernes.

Tous les couloirs d'accès de la partie nord (vomitoires) sont dégagés et rétablis à leur niveau antique. A l'extérieur, une nouvelle limite avec les niveaux modernes de la place a été établie, sous la forme d'un mur incliné épousant la forme générale du monument, associé à une rampe et à un escalier d'accès. Un local de service souterrain a été aménagé sous le talus extérieur.

La limite de propriété a été modifiée de manière à améliorer le dégagement et l'entretien des alvéoles externes qui soutiennent le mur périphérique de l'amphithéâtre. Une nouvelle clôture sera mise en place et des plantations remplaceront les arbres abattus pour dégager un des vomitoires.

Les travaux se poursuivront en 1988-1990 avec l'aménagement et la restauration de la partie sud de la cavea, la cour du Rafour, la terrasse du musée, l'arène elle-même, ainsi que les soubassements de la terrasse médiévale.

Direction du projet: Fondation pro Aventico; Commission de restauration, avec la participation de l'Office fédéral de la culture (objet protégé par la Confédération).

Archéologue: P. Bridel; architecte: R. Froidevaux, P. Halter, collaborateur; ingénieur: A. Spagnol.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185

**R** *Aventicum – Plan de classement.*

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud dans sa séance du 4 décembre 1987 a pris une décision de très grande importance pour la conservation du site, en adoptant un plan de classement. La protection du site archéologique était jusqu'alors assurée par divers arrêtés de classement relatifs aux monuments isolés et surtout par le plan d'extension cantonal n° 190 de 1963. Le règlement de ce plan prévoyait diverses dispositions pour les fouilles de sauvetage dans les zones constructibles de la ville romaine et définissait les périmètres où toute construction était interdite au voisinage des monuments importants. La partie intacte de la ville romaine, au sud de la route cantonale Lausanne-Berne, soit une vingtaine d'insulae, qui n'était pas affectée au développement de la zone industrielle ou des zones d'habitations pouvait être l'objet d'une exploration archéologique; les monuments ou zones à préserver devaient être déterminés, après quoi des plans de quartier pouvaient être établis, respectant l'urbanisme et l'architecture romains.

Vingt-cinq ans plus tard, les dispositions du plan cantonal se sont avérées inapplicables du fait de l'évolution des idées en matière d'archéo-



logie et de conservation du patrimoine, mais aussi parce que de nouvelles dispositions légales étaient apparues aussi bien au niveau cantonal que communal.

Le progrès de notre connaissance du site et de ses annexes par les recherches de ces dernières années (l'oppidum et castrum du Bois de Châtel; les voies et les nécropoles, le port et le canal des Joncs) a confirmé l'intérêt très remarquable que présente Aventicum, du moins pour ce qui en subsiste visible ou conservé en sous-sol, dans un paysage de campagne et de verdure encore très évocateur de l'époque médiévale et de l'antiquité.

L'inventaire de l'état de conservation des villes et capitales régionales romaines de cette importance en Europe montre que Aventicum est l'un des rares sites restés en majeure partie intacts, où des monuments imposants voisinent avec des structures urbaines enfouies, sur plus d'une dizaine d'hectares en superficie. Dans la perspective de la mise en fonction de la route nationale N1 aboutissant à Avenches même, la région est l'objet d'une forte pression immobilière et urbanistique dont les effets se répercutent inévitablement sur le patrimoine archéologique.

L'arrêté de classement du 4 décembre 1987 consacre dorénavant l'intérêt public et scientifique d'Aventicum. Les zones du forum et des quartiers environnants sont décrétées «zone protégée et inconstructible». Les dispositions du plan de zones communal et la protection du site par la Confédération sont désormais en harmonie avec la réglementation cantonale.

La protection du site est ainsi bien assurée et les visiteurs pourront bénéficier pour longtemps encore de la vision d'un paysage intact. Pour l'archéologie, les conditions essentielles sont maintenant réunies pour garantir une étude méthodique et scientifique par les générations à venir.

BEX – District d'Aigle – CN 1304 566 500/119 300

**AP** *L'Arzillier – Anciennes fortifications du défilé de Saint-Maurice.*

L'année 1987 a vu s'ouvrir dans le Chablais une réalisation d'un intérêt pédagogique certain: la restauration d'une grande partie des fortifications conçues et développées par Guillaume Henri Dufour dans le défilé de Saint-Maurice, entre 1831 et 1848. Cette réhabilitation d'un ensemble tombé dans l'oubli coïncidait avec le 200<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du général.

Ce dispositif a été mis en place dans une configuration naturelle qui, tout au long de l'histoire, a joué un rôle stratégique déterminant pour le contrôle du passage dans la vallée du Rhône, sur un des principaux axes de communication à travers les Alpes (fig. 4). Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, période très agitée de notre histoire nationale, la Suisse sort très malmenée et affaiblie de l'époque des guerres révolutionnaires et napoléoniennes. Le passage de la vallée du Rhône avait alors été emprunté à plusieurs reprises

par des armées étrangères. En 1831, vu la tension internationale et les mouvements révolutionnaires à l'étranger, la Diète se préoccupe de faire respecter la neutralité du territoire, en mobilisant une partie de la troupe et en faisant fortifier les points clés de la défense du pays. Guillaume Henri Dufour est nommé chef d'état major du général Guiguer de Prangins et il est chargé de cette entreprise. La formation reçue par Dufour est celle d'un ingénieur militaire et topographe formé dans les écoles françaises, dans la grande tradition de Vauban. Lors de reconnaissances et d'études du terrain effectuées en temps de paix, Dufour avait mis en évidence l'intérêt de la position du pont de Saint-Maurice (XII<sup>e</sup> siècle), qui était alors le premier passage sur le Rhône depuis le Léman. Dufour fortifia d'autres points stratégiques du relief helvétique (Sankt Luziensteig (SG), Gondo, Aarberg notamment), mais c'est à Saint-Maurice qu'il accordera l'attention et les efforts les plus soutenus. Le système est développé et renforcé entre 1831 et 1848; des redoutes et des positions avancées sont établies loin au-delà du défilé. En 1859, les événements qui agitent le nord de l'Italie suscitent de nouveaux renforcements et développements à Saint-Maurice, réalisés par les successeurs de Dufour. Mais, dès 1860, les progrès techniques de l'artillerie (mise au point des canons à âme rayée, qui augmentent la portée, la précision et la force de pénétration des projectiles) rendent trop vulnérable la position du pont de Saint-Maurice, car il ne s'agit en fait que d'ouvrages de campagne en terre, renforcés par des maçonneries de peu d'épaisseur. Les responsables de la fortification abandonnent alors tout ce qui a été mis en place dans les zones basses du défilé, mais la position de Saint-Maurice et les principes défensifs formulés par Dufour gardent cependant leur validité. Une véritable forteresse se développera au XX<sup>e</sup> siècle dans les hauteurs rocheuses qui dominent la plaine, sous forme d'ouvrages casematés et de galeries enterrées capables de résister au tir des nouvelles pièces d'artillerie.

Les ouvrages conçus par Dufour, désaffectés, n'ont dès lors plus subi de modifications dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et ils ont pour la plupart disparu sous une abondante végétation. Ainsi, tout un ensemble de grand intérêt historique est tombé dans l'oubli, à tel point qu'aucune voix ne s'éleva en 1959 quand une partie des fortifications du côté vaudois ont été détruites, lors de la construction du premier tronçon d'autoroute (pont de Saint-Maurice). Par chance, la Confédération a conservé la propriété des autres vestiges. Ainsi, il a été possible en 1987 de procéder à une grande intervention d'étude, de sauvetage, de restauration et de mise en valeur qui s'est étendue à tout ce qui subsistait.

Un circuit de visite, ouvert en septembre 1987, emprunte dans la mesure du possible des rampes et chemins en usage au XIX<sup>e</sup> siècle. Des débroussaillages et nettoyages du sous-bois forestier ont été entrepris; certains fossés comblés par des travaux agricoles ont été vidés de centaines de mètres cubes de déchets accumulés. Les maçonneries en mortier de chaux, qui n'avaient reçu aucun entretien depuis 1860 et qui menaçaient de ruine ont été consolidées (fig. 5). Enfin, un balisage a été mis en place, guidant le visiteur et le renseignant sur les ouvrages restants.

Simultanément, une équipe d'historiens militaires et civils a entrepris une étude approfondie des documents à disposition et a procédé à des recherches dans des fonds d'archives; les archéologues ont parcouru le terrain et fait l'inventaire des vestiges visibles. La confrontation des données, éclairée par les très précieuses notes et lettres écrites par Dufour et ses correspondants, a permis de retracer l'histoire détaillée de la construction des fortifications. Il en est résulté une monographie parue en septembre 1987 qui contient le catalogue de l'exposition présentée au Musée militaire du château de Saint-Maurice, au cœur des fortifications elles-mêmes, puis à Soleure.

Voir: *Le général Dufour et Saint-Maurice. Cahiers d'archéologie romande* n° 35. Lausanne, 1987.

Très rapidement, grâce à l'enthousiasme qui a animé les participants valaisans et vaudois de cette entreprise originale et largement interdisciplinaire, un ensemble méconnu a été sauvé de l'oubli. Les fortifications Dufour du défilé de Saint-Maurice sont devenues ainsi un monument particulièrement évocateur de l'histoire de notre pays au XIX<sup>e</sup> siècle.

Etablies dans la topographie accidentée du défilé, elles sont conçues dans la tradition du tracé bastionné, pour résister à des armes à feu de portée limitée. Il s'agit d'ouvrages relativement faibles, mais parfaitement représentatifs des fortifications de campagne au XIX<sup>e</sup> siècle. Le visiteur découvre ainsi de nombreuses batteries d'artillerie, terre-pleins protégés par des remparts de terre qui ont été parfois renforcés par des maçonneries au cours des années. Les ouvrages d'infanterie sont des retranchements précédés de fossés continus, qui dessinent des bastions ou des redoutes fermées. L'ouvrage défensif était également constitué par de nombreux murs percés de meurtrières régulièrement espacées, et même de palissades de bois. Un tronçon de ce type de fortifications très particulier a été reconstitué en place.

A partir du château de Saint-Maurice, où l'on trouve les documents et l'information nécessaires, le parcours de la tête de pont du côté vaudois dure une heure et demie environ, en suivant en grande partie les chemins et rampes d'accès originaux. Les ouvrages conservés se développent sur plusieurs centaines de mètres de longueur et la dénivellation est de l'ordre d'une centaine de mètres. Il s'agit du plus vaste ensemble fortifié du XIX<sup>e</sup> siècle visible en Suisse et conservé dans son état d'origine. Le parcours peut être complété par la visite des fortifications conservées du côté valaisan, autour du château de Saint-Maurice (batteries sur le tunnel du chemin de fer, 1857; tour Dufour, sur le chemin de la Grotte aux Fées). En poursuivant le sentier qui mène à Vérossaz, les visiteurs endurants accèdent à la grande redoute de Vérossaz sur le plateau du même nom. Le parcours public est, bien entendu, gratuit. Un dépliant d'orientation est distribué au château de Saint-Maurice.

Relevés, documentation: M. Klausener — D. Weidmann MHA VD.

Restauration des vestiges vaudois: DMF, arrondissement de forteresse 13, D. Weidmann MHA VD; entreprise F. Cadosch, Bex.



CORSIER – District de Vevey – CN 1244 554 150/146 670

**R-HM-M** *Temple (ancienne église Saint-Maurice) – Sondages archéologiques*

En vue de travaux d'assainissement qui allaient dégager les fondations de l'église, des sondages, observations et relevés archéologiques ont été exécutés en mai 1987.

Dans l'angle sud-ouest de la nef, un caveau a été localisé. Couvert par une voûte surbaissée, ses parois sont enduites de mortier. On y accède par un escalier obturé par une dalle de molasse. Il contient une vingtaine de sépultures en cercueil de bois qui n'ont pas été fouillées. Cet ensemble n'est pas daté, mais appartient sans doute à une époque relativement récente.

L'observation d'irrégularités dans les fondations, notamment dans le mur sud du chœur et de la nef, correspond aux différentes phases de la construction de l'église, dont l'analyse en élévation reste à faire. Des sépultures récentes ont été observées autour de l'église, vestiges du cimetière qui l'entourait.

Les éléments les plus remarquables ont été repérés au pied du mur occidental du temple. Une fondation aux assises régulières, large de 80 cm et supportant un mur large de 60 cm a été relevée sur 8,60 m de longueur. Le mur ouest de l'église prend appui sur l'angle de cette structure, avec laquelle il marque un angle prononcé. D'autres maçonneries viennent prendre appui perpendiculairement contre le mur mis au jour, ainsi qu'une sépulture en dalles contenant un squelette aux bras repliés sur le bassin. La présence de matériaux de construction d'époque romaine associés à des maçonneries et des tombes caractéristiques indique l'existence probable à Corsier d'une succession d'édifices religieux ou funéraires pouvant aller de l'époque romaine tardive à l'époque carolingienne pour le moins.

La surface explorée est cependant insuffisante pour apprécier précisément l'importance du site archéologique qui s'étend sous l'église actuelle et en débordé sans doute largement du côté de l'ouest.

Investigations et documentation: W. Stöckli – Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.

Rapport: Corsier – Temple. Rapport archéologique des sondages. 14 août 1987, par W. Stöckli.

ECHANDENS – District de Morges – CN 1242 531 700/154 600

**Br** *La Chocolatière. Site d'habitat terrestre de l'âge du bronze final.*

Des observations aériennes de la terrasse ancienne de la Venoge (fig. 6) ont amené la découverte en 1983 d'un vaste fossé comblé, de tracé circulaire (environ 60 m de diamètre). Des sondages entrepris en avril et juillet 1987 ont confirmé la présence d'un fossé à profil en V largement ouvert, profond de 1,5 m. À l'intérieur du cercle, un riche ensemble de

structures (trous de poteaux, alignement de galets, cailloutis, foyers, etc.) indique la présence d'un habitat terrestre de l'âge du bronze final. Des investigations en surface sont entreprises dès l'automne 1987, dans le but de fouiller méthodiquement tous les vestiges qui subsistent dans le cercle et au voisinage. Des constructions vont être élevées dans ce terrain vers la fin de 1988.

Investigations: Nicole Plumettaz.

Objets: seront déposés au MCAH.

ECLÉPENS – District de Cossonay – CN 1222 532 350/168 150

**AP** *Canal d'Entreroches.*

Une étude a été entreprise en 1987 pour aborder les problèmes de dégradation des maçonneries délimitant le canal, dans la cluse d'Entreroches (voir: Chronique archéologique, dans *RHV* 1986, p. 131-132).

Cette question et le contrôle des apports d'eau dans l'ancien canal sont notamment liés au projet du nouveau tunnel ferroviaire au travers du Mormont planifié dans le projet Rail 2000.

Une nouvelle étude du canal, de son histoire et de sa place dans l'histoire européenne des techniques hydrauliques a été publiée, en collaboration avec des collègues allemands intéressés à ce problème (publication bilingue).

Voir: K. GREWE et alii. Canal d'Entreroches: créer une voie navigable de la mer du Nord à la Méditerranée au XVII<sup>e</sup> siècle.

– *Cahiers d'archéologie romande* n° 33. Lausanne 1987.

– *Forschungsbeiträge des Förderkreises Vermessungstechnisches Museum* e.V. Bd. 1, Stuttgart 1987.

GRANDSON – District de Grandson – CN 1183 541 200/185 500

**Br** *Recherches dans la station Bronze final de Corcelettes.*

La station littorale de Grandson-Corcelettes est connue depuis 1858, elle a livré dès sa découverte un très riche mobilier de bronze et de céramique attribué au bronze final.

Depuis la première correction des eaux du Jura, entre 1869 et 1888, l'abaissement important du niveau moyen du lac de Neuchâtel a considérablement accéléré le processus d'érosion de la station Bronze final de Corcelettes. Cette situation s'est encore aggravée à partir de 1970, date de la deuxième correction des eaux du Jura, à la suite de la limitation des fluctuations du niveau du lac.

D'après les documents anciens, notamment le relevé des limites déterminées par de Mandrot en 1881, la surface du site pouvait atteindre entre 4,5 et 5 hectares, soit un ellipsoïde de 350 m de long par environ 150 m de largeur. Le secteur qui a le plus souffert de l'érosion ces dernières

années se situe au sud-ouest du site, dans la zone littorale, où près de 0,3 hectare de terrain a disparu entre 1937 et 1984.

### Objectifs de l'étude

Afin de protéger la rive actuelle contre l'érosion, la Section des Monuments Historiques et Archéologie du canton de Vaud a fait construire sur la ligne de rivage une digue constituée de galets retenus par des pieux de mélèze; cette digue s'étend maintenant sur toute la partie du site directement menacée par l'action des vagues.

Parallèlement à ces travaux de protection, une étude archéologique générale du site a été entreprise dès 1983 et poursuivie ensuite de façon régulière à partir de 1986. L'objectif du programme d'étude actuellement en cours est d'obtenir une connaissance globale de l'ensemble de la station Bronze final, de situer en plan la totalité des pieux visibles en surface du sol et d'évaluer l'extension et la richesse en informations archéologiques des couches organiques conservées. La réalisation de ce projet, sur une période de trois ans (1986-1988), devrait permettre de prendre des mesures effectives pour sauvegarder les vestiges archéologiques les plus menacés et étudier, dans les meilleures conditions, les structures qui ne pourraient être protégées efficacement.

### Distribution des pieux et bois couchés dans la partie immergée de la station

Trois campagnes de relevés topographiques, en 1983, 1986 et 1987, ont permis de situer avec précision la plus grande partie des pilotis immergés.

La figure 7 montre la distribution de tous les pieux et bois couchés relevés au cours de ces diverses interventions. Une zone reste encore à étudier, tout à l'est du site, mais néanmoins l'extension maximale des structures de bois apparaît déjà clairement ainsi que certains ensembles de constructions.

La première remarque que suggère l'examen du plan des pieux est la disposition des bois sous la forme de trois bandes de plus forte densité, parallèles entre elles et alignées grossièrement selon un axe est-ouest. Un quatrième ensemble plus à l'est, est encore engagé sous la rive actuelle et devra être précisé par la suite du relevé des pieux. Chacune de ces bandes mesure entre 20 et 30 m de largeur, mais seuls les deux ensembles situés les plus au sud (en direction du large) possèdent des limites observables; les deux ensembles de pieux observés le long de la rive protégée par la digue doivent vraisemblablement se prolonger au nord dans la forêt et sous la roselière. Sur le plan latéral, l'extension exacte de ces groupes de structures ligneuses selon l'axe est-ouest est plus difficile à apprécier dans l'état actuel de nos documents, le relevé des bois n'étant pas achevé à l'est de la station et ces deux ensembles s'engageant dans la rive.

Dans la description suivante, nous traiterons de ces différents groupes, en commençant par l'ouest et en allant vers l'est:

– l'ensemble nord-ouest est le plus soumis à l'érosion, il est néanmoins possible de lire des orientations préférentielles parmi les structures relevées. Ainsi, on aurait tendance à voir des alignements orientés nord-sud qui définissent des lignes parallèles espacées de 4 à 7 m.

– L'ensemble médian se caractérise par une densité de pieux plus importante et une bonne conservation des bois. Il ne semble pas avoir trop souffert de l'érosion, notamment dans le secteur protégé par la rose-lière. La densité relativement élevée des pieux ne facilite pas la lecture des alignements.

La question de la liaison éventuelle de ce groupe de pieux avec les ensembles voisins pose tout le problème des rapports chronologiques des trois ensembles entre eux. Les analyses dendrochronologiques des 32 pieux de chêne prélevés en 1987 livrent une séquence dendrochronologique de –1221 à –878, composée de pieux provenant des trois ensembles les plus à l'ouest et d'un sondage situé sur terre ferme. Cet échantillonnage est encore trop limité pour permettre de déterminer l'âge d'abattage de chaque pieu arraché; ainsi, les 14 bois datés ont été abattus entre –1123 et –878. La poursuite de l'échantillonnage dendrochronologique sur le site permettra de compléter ces données encore trop sommaires.

– L'ensemble sud-est est certainement celui qui est le mieux conservé et dont les limites sont les plus lisibles. Dans la partie centrale affleure la couche archéologique compacte et bien conservée; cette même couche se prolonge sous les sédiments limoneux en direction du large et les pieux suivent aussi cette extension.

– L'extension des pieux et bois couchés le long de la digue au nord et à l'est de ce dernier ensemble cité montre un plan difficilement interprétable au stade actuel du relevé topographique. Il semble néanmoins que l'on observe les parties sud d'un ou de deux groupes de pieux organisés d'une manière comparable aux trois ensembles précédemment décrits.

### Extension des niveaux archéologiques

Une série de 265 carottages réalisés tant sur les zones immergées qu'en terrain sec nous a permis d'évaluer l'extension et la richesse en informations des couches archéologiques encore conservées. Ces carottages ont été complétés par quatre fouilles de sondage, limitées en surface (caissons de 2 × 2 m), soit trois sondages sur terre ferme et un dans le lac.

La figure 8 montre la distribution des sédiments anthropiques observés dans les carottages et répondant aux définitions suivantes:

ANT: couche très organique, probablement archéologique, fragments végétaux grossiers bien conservés.

LOR: limon minéral très organique, relativement fin, matière organique sous sa forme limoneuse.

Nous avons choisi de représenter essentiellement les niveaux ANT et LOR mais en fonction d'une logique de sélection inspirée de l'interprétation archéologique que nous faisons de ces niveaux.

Ainsi, le niveau ANT correspond à la définition suivante: l'épaisseur du niveau est totalisée dans le carottage si ANT est présent mais non associé à l'humus. Le même critère de sélection s'applique aux niveaux LOR.

Dans la représentation schématique adoptée pour la figure 8, le diamètre des cercles est proportionnel à l'épaisseur totalisée des niveaux archéologiques reconnus dans le carottage. On constate que la présence de ANT s'inscrit dans un environnement où est présent le LOR. Si l'on examine l'opposition entre les zones terrestres et les zones immergées, on remarque sur terre une plus grande dispersion du LOR à la périphérie des concentrations de la couche ANT.

Parmi les 265 carottages représentés sur le plan, 94 comportent le sédiment ANT selon notre définition et 156 possèdent du LOR. Si l'on retient la répartition de ANT comme étant la plus représentative de l'extension des couches archéologiques sur le site de Corcelettes, on voit se dessiner deux «zones anthropiques», l'une située sur terre ferme, l'autre occupant les zones immergées et débordant quelque peu sur la rive actuelle.

## Résultats des sondages

La constitution de la couche archéologique, telle qu'elle nous apparaît dans les carottages et les fouilles de sondage, montre des matériaux végétaux très bien conservés, compacts et hétérogènes, mélangés à des restes archéologiques, principalement de la poterie et des débris osseux. Les surfaces de fouilles nous permettent de confirmer la richesse des couches en matériaux anthropiques, déjà pressentie au travers des carottages. Dans les zones immergées les restes organiques sont très bien conservés (bois, ficelle, feuilles, graines, etc.), la céramique présente fréquemment des profils complets et même des formes presque entières; quelques éléments en bronze et des objets en pierre (lissoirs, meules, etc.) complètent cet inventaire. Néanmoins, les sondages terrestres livrent un matériel céramique plus fragmenté et l'on constate une moins bonne conservation des restes végétaux dans ce contexte que dans la zone immergée.

La fouille de sondage réalisée dans le lac, sous une profondeur d'eau d'environ 2 m (altitude de la surface du sol: 427,85 m) a livré une épaisseur de couche archéologique de près de 0,6 m d'épaisseur, subdivisée en plusieurs niveaux bien différenciés (figure 9). Le matériel céramique y est abondant et bien conservé; son étude permettra, malgré la faible surface traitée, une première approche typologique des formes présentes en ce point du site. Certains niveaux présentent des accumulations de fragments de clayonnages en argile cuite.

La poursuite des recherches archéologiques sur la station Bronze final de Corcelettes aura pour but de terminer l'étude globale entreprise. Les



données topographiques et superficielles devront être complétées par une appréciation des phénomènes sédimentologiques ayant touché le site tout au long de son histoire. A l'aide des résultats de ces travaux, il sera alors possible d'envisager une protection efficace de tous les secteurs archéologiques et leur étude dans de bonnes conditions.

Pierre Corboud  
Anne-Catherine Castella  
Département d'anthropologie  
de l'Université de Genève

Investigations et rapport: P. Corboud; A.-C. Castella.

Objets: seront déposés au MCAH.

Travaux soutenus par l'Office fédéral de la culture.

GRANDSON – District de Grandson – CN 1183 539 550/184 580

**M** *Sondages dans le château. Datations dendrochronologiques.*

Un projet d'agrandissement des volumes d'exposition dans le sous-sol des cours ou des terrasses entourant le château a impliqué l'exécution de onze sondages carottés à la périphérie du monument. Le profil de la butte morainique où s'est développé le site fortifié a été défini précisément, ainsi que le mode de mise en place des terrasses et des remblais qui le constituent. Le principe même de ces sondages ne permet cependant pas de tirer de conclusions archéologiques.

Dans le cadre du Programme national de recherche 16, Méthodes de conservation des biens culturels, nous avons effectué plusieurs analyses dendrochronologiques de pièces de chêne prises dans la maçonnerie des trois tours rondes des parties orientale et méridionale du château. Ces solives ont été mises en place lors de la construction des tours, et il n'est pratiquement pas possible d'y prélever des échantillons pour le travail en laboratoire. Ainsi, les recherches ont été faites à partir de photographies des pièces en place. Il a été constaté que les bois ont été abattus dans les hivers 1277-78 et 1278-79, ce qui permet de dater précisément une phase très importante de la construction du «Grand Château» par Othon I<sup>er</sup> de Grandson.

Sondages, observations archéologiques et relevés: GÉOTEST, Eta-gnières; ARCHEOTECH, Lausanne.

Analyses: Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon – FNSRS – PNR 16.

Rapports:

- Château de Grandson. Sondages géotechniques. Interprétation archéologique du relevé. Mars-juin 1987, par F. Christe, 17 juin 1987.
- Analyses dendrochronologiques des bois provenant du château de Grandson, par A. et C. Orcel. 17 janvier 1986.

Publications:

- D. WEIDMANN, A. et C. ORCEL. *La dendrochronologie et la préservation des bois dans les édifices historiques*, dans *Bulletin PNR* 16.4.1986, p. 3-7.
- D. DE RAEMY. *Grandson. Le Bourg et le Château*. Guide des monuments suisses. Série 42, n° 415/416. Berne 1987.

GRESSY – District d'Yverdon – CN 1203 539 400/178 870

L *Murus gallicus de Sermuz.*

Les investigations entreprises au cours de ces dernières années ont mis en évidence l'importance des vestiges de ce rempart pour la protohistoire en Suisse (voir: P. CURDY. *Le murus gallicus de Sermuz près d'Yverdon-les-Bains*, dans *Archéologie suisse* 8, 1985, p. 230-235). Il s'agit en effet du profil conservé le plus haut en Suisse (la butte résiduelle a plus de cinq mètres de hauteur). Un tronçon de rempart d'une trentaine de mètres de longueur avait échappé aux travaux de nivellement agricole des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. L'intérêt scientifique et pédagogique de ce vestige nous a incités à requérir son maintien et entreprendre la consolidation de la coupe pratiquée à l'extrémité occidentale.

Cette conservation a été réalisée en automne 1987, sous la forme d'un aménagement reconstituant à son emplacement primitif un tronçon de la structure interne du mur avec son armature de poutres de chêne entrecroisées et les deux parements en maçonnerie de pierres sèches, dont la base est originale (fig. 10 et 11). Les éléments de cette reconstitution tridimensionnelle ont été restitués à leur emplacement primitif, selon les données de la fouille et l'interprétation proposée par Philippe Curdy.

C'est un morceau de rempart large de six mètres, de plus de trois mètres de longueur et de plus de deux mètres de hauteur qui peut être visité dorénavant, reposant sur le large socle de terre élevé au premier siècle avant J.-C. pour rehausser la muraille.

Les coupures modernes sont traitées avec des éléments subverticaux qui seront engazonnés.

L'élément reconstitué prend appui contre la partie non fouillée et forme ainsi l'extrémité d'un mur émergeant de la partie enterrée. Des volées d'escaliers permettent d'accéder à tous les niveaux du monument et d'observer toute l'étendue du plateau de Sermuz-Châtillon, où s'élevait l'agglomération helvète défendue par la fortification.

Un panneau explicatif sera posé en 1988 et un accès pédestre gravissant la côte occidentale aménagé pour relier Yverdon à cette nouvelle réalisation. Il s'agit du premier monument, dans le canton de Vaud, qui évoque sur place l'habitat et la vie helvètes à l'époque de La Tène. Le Musée d'Yverdon présente au château une maquette du site, un fragment du parement du mur et divers objets trouvés à Sermuz.



Les restes de deux inhumations en pleine terre, sur les flancs de la butte, ont été mis au jour pendant les travaux d'aménagement. Ces sépultures sont postérieures à la destruction du rempart et peuvent être attribuées au haut moyen âge ou au moyen âge.

L'Etat de Vaud a entrepris d'acquérir le terrain contenant les restes du rempart.

Projet d'aménagement: M. Bosson, architecte, Chavornay; D. Weidmann - M. Klausener - MHA VD, avec la collaboration des communes de Gressy, d'Yverdon-les-Bains et des propriétaires, MM. A. et D. Dutoit.

Réalisation: M. G. Pury, paysagiste, Yverdon-les-Bains.

LAUSANNE - District de Lausanne - CN 1243 535 300/152 500

**Br** *Vidy - Route de Chavannes 26 - Nécropole de l'âge du bronze final.*

Neuf sépultures à incinération et quatre fosses à contenu charbonneux ont été découvertes, dispersées dans une vaste surface fouillée en 1987 en bordure de la terrasse lémanique dite de trois mètres. Ces découvertes font suite à celles de 1985 dans le même secteur de Vidy (voir: Chronique archéologique dans *RHV* 1986, p. 133-134). La partie supérieure des tombes a été souvent endommagée par les activités agricoles, à l'époque gallo-romaine. Un très riche matériel céramique a été découvert dans les sépultures, parfois associé à du mobilier métallique (fig. 12). L'attribution de ces sépultures à l'âge du bronze final (Ha A2/B1, vers 1000 avant J.-C.) est confirmée par la typologie du matériel et par des datations au radiocarbone. Certaines des fosses à contenu charbonneux, qui n'ont pas le caractère d'inhumations, sont datables de l'époque de La Tène (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.).

Investigations et rapport: M. Klausener.

Objets: déposés au MCAH, Lausanne.

LAUSANNE - District de Lausanne - CN 1243 535 300/152 500

**R** *Lousonna-Vidy - Fouilles de la route de Chavannes n° 29.*

Les recherches de l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne dans la zone occidentale du vicus entre 1983 et 1985 ont été l'objet de publications récentes. Voir:

D. PAUNIER et alii. *Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy*. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1984. Lousonna 6. *Cahiers d'archéologie romande* n° 40, Lausanne, 1987.

D. PAUNIER et alii. *Du nouveau à l'ouest de Lousonna - bilan de trois années de recherches*, dans *Archéologie suisse*, 10.1987, p. 112-125.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 500/152 400

**R** *Lousonna-Vidy — Chemin des Sablons.*

Lors de la pose de nouvelles canalisations dans le chemin des Sablons, en juin 1987, il a été possible de faire de nouvelles observations dans ce quartier en bordure occidentale du vicus, où les indications relatives à l'urbanisme gallo-romain étaient très ponctuelles. Cette tranchée allant d'est en ouest a permis de préciser le tracé d'une rue de l'agglomération et a donné l'orientation de plusieurs constructions.

Investigations et rapport: F. Rossi.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 300/152 620

**M** *Vieil évêché — Investigations archéologiques.*

En complément des travaux entrepris en 1986 (voir: Chronique archéologique, dans *RHV* 1987, p. 126-128), des investigations limitées ont été effectuées dans le soubassement de l'aile dite de Guy de Prangins, en avril 1987. Les fondations de cette annexe n'avaient été que partiellement déblayées en 1917. L'analyse méthodique des structures de fondation de l'ensemble du vieil évêché a ainsi été poursuivie.

La présence de ce qui était probablement une tour d'enceinte associée aux premiers murs de défense du XIII<sup>e</sup> siècle, inconnue à ce jour, a été mise en évidence.

Investigations et documentation: Atelier d'archéologie médiévale, Moudon, P. Eggenberger.

Rapport: Lausanne. Ancien évêché. *Rapport des investigations archéologiques dans le jardin en 1986 et du sondage complémentaire en 1987*, par P. EGGENBERGER et M. MIR. Juin 1987.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 350/152 600

**M** *Rue Saint-Etienne – ancien caniveau.*

L'ouverture d'une tranchée dans l'axe de la rue Saint-Etienne pour raccorder le Musée de l'Ancien Evêché au réseau de chauffage urbain a mis au jour sur une trentaine de mètres de longueur et sur le même tracé divers vestiges d'une canalisation faite de blocs de molasse mis bout à bout, larges de 50 cm, hauts de 40 cm, en éléments de plus de 1 à 1,5 m de longueur. Ces blocs sont creusés d'une profonde cannelure de 30 cm de large, à fond soigneusement arrondi. La canalisation est posée dans le terrain naturel et il ne subsistait aucune trace du mode de couverture. Aucun élément ne permet de dater cette installation.

Des éléments de coulisses de type analogue apparaissent sporadiquement dans des sites urbains médiévaux. La typologie de telles structures est malheureusement mal connue et il est difficile de leur attribuer une datation, en l'absence de tout constat archéologique précis.

Signalons qu'une coulisse de même profil traversait la base de la tour de l'Evêché (XIII<sup>e</sup> siècle) à peu de distance et qu'il existe une «colice» parallèle à celle de Saint-Etienne sous la rangée de bâtiments à l'est de cette rue. (Voir: M. GRANDJEAN, *La ville de Lausanne, MAH*, Vaud III, Bâle 1979, p. 182).

Investigations et documentation: M. Mir, Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.

Rapport: Lausanne, rue Saint-Etienne. Rapport de fouille — octobre 1986, par M. Mir, janvier 1987.

LAVIGNY – District de Morges – CN 1242 520 460/150 820

**HM** *Clozel Thomas – Nécropole du haut moyen âge.*

Des travaux de terrassement ont mis au jour en février 1987 une tombe en dalles avec réduction d'ossements en bordure sud-ouest de la nécropole du Clozel Thomas. L'étude anthropologique (par le Département d'Anthropologie de l'Université de Genève) a attesté la présence d'un squelette féminin et d'un squelette masculin, tous deux d'âge adulte. Aucun objet n'a été découvert. La plus grande partie des dalles de la tombe subsiste dans le terrain.

Investigations et rapport: F. Francillon – MHAVD.

LE LIEU – District de La Vallée – CN 1221 513 720/169 370

**AP** *Mines de fer des Charbonnières.*

Un effondrement ponctuel du terrain aux Charbonnières fit apparaître le 26 avril 1987 une excavation en forme de cloche. M. J.-P. Guignard, membre correspondant de la Commission cantonale des monuments historiques au Sentier, y reconnut un élément d'ordre non naturel. Le plan cadastral de 1811 montre en effet à cet endroit une ancienne galerie de mine de fer et son puits d'accès creusé dans les calcaires du Valanginien supérieur. Le puits ou la galerie effondrée était profonde d'une dizaine de mètres, pour autant que l'on ait pu en juger. Elle était renforcée de proche en proche d'un étayage de poutres de section carrée. Aucun relevé précis n'a pu être effectué, attendu que les alentours du puits s'effondrèrent lors du pompage des eaux qui l'avaient envahi.

Les mines des Charbonnières étaient exploitées du XV<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup> siècle (voir P.-L. PELET, *Fer, charbon, acier dans le Pays de Vaud*. Tome II, BHV 59, p. 125 et D. AUBERT, *Guide géologique de la Vallée de Joux*. Le Brassus 1987, p. 32).

F. Francillon

Observations: J.-P. Guignard, F. Francillon – MHAVD.

**R** *Villa romaine de Baugy – Fouilles 1987.*

Le plan de construction d'une maison familiale à Baugy, dans la zone archéologique de la villa romaine de Baugy, sur le territoire de la commune de Montreux, a amené le service archéologique de l'Etat de Vaud à entreprendre, en automne 1987, une campagne de fouilles sur l'emprise du projet (700 m<sup>2</sup> env.) qui menaçait les vestiges d'un bâtiment repérés par les sondages préliminaires au printemps 1987 (fig. 13).

L'emplacement de cette villa romaine est connu par les nombreuses découvertes architecturales et monétaires faites entre le XVIII<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle, dans le voisinage de la zone menacée. En 1802 et 1877, des mosaïques ont été retrouvées sous le carrefour du hameau. Elles appartiennent à un complexe thermal dont une partie de ses pièces hypocaustées et décorées de fresques a été mise au jour en 1906 en bordure du chemin de Baugy. Le riche mobilier d'apparat récolté lors de ces fouilles anciennes souligne le caractère luxueux de cet établissement. Des travaux d'édilité effectués récemment ont révélé une série de murs et de sols de ce bâtiment qui ont permis le calage et l'intégration au plan archéologique d'une partie des fouilles de 1906 (fig. 14, C).

Les investigations de l'automne dernier ont mis en évidence les portions de deux autres bâtiments de cette villa (A-B) installés en terrasses sur la pente de la colline ainsi qu'un réseau de drains (D) convergeant en direction du torrent de la Baye de Clarens. L'analyse des nombreux vestiges exhumés nous renseigne sur le développement et l'organisation architecturale de cette partie de la villa installée dans un cadre panoramique et climatique propice à l'établissement d'un tel complexe.

Des traces d'une occupation protohistorique ont été décelées dans un des sondages sous les sols du grand bâtiment romain (A) où les restes d'un empièchement (foyer ou sépulture) renfermant les débris d'une jarre de l'âge du bronze final (1000 avant J.-C. env.) ont été retrouvés au sommet de la moraine argileuse qui tapisse le fond d'une ensellure de la colline.

L'occupation romaine dans ce secteur a débuté avec l'aménagement de la colline en terrasses qui a nécessité la construction d'un grand mur de soutènement (1), observé en limite nord des fouilles et conservé sur une hauteur de 1,70 m. Les importantes réfections apportées à ce mur témoignent de son effondrement partiel sans doute provoqué par des glissements de terrain en raison de la retenue des eaux derrière ce mur. L'implantation d'un réseau de canalisations (D) en dalles de grès molassique drainant les eaux de ruissellement et de source du haut de la colline ainsi que la création d'ouvertures dans le mur de terrasse pour le passage de ces drains ont dû remédier à ce problème de statique. Le mobilier céramique récolté dans les fossés de construction des drains permet de situer ces installations dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. Ces terrasses ont ainsi pu servir de cours-jardins à un premier bâtiment d'habitation installé en contrebas et dont l'existence est attestée par les fouilles anciennes.

L'expansion du domaine, dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle après J.-C., a amené les occupants à bâtir sur ce terrain un important édifice de plan rectangulaire allongé (A), orienté vers le midi. Après la désaffectation du réseau de drains et l'installation d'un remblai contenant les matériaux de démolition d'une construction voisine, les murs du bâtiment ont été montés en petit appareil de blocs de grès molassique extraits de la crête rocheuse qui affleurait au nord-est de la terrasse.

La partie orientale de ce bâtiment, large de 9,70 m, a été dégagée sur une longueur de 35 m. L'épaisseur des murs intérieurs (0,60-0,70 m) ainsi que les imposantes fondations des murs de façade, qui atteignent 2 m de profondeur sur une largeur de 1,30 m, laissent présumer de l'existence d'un étage supérieur. L'ancien mur de terrasse (1), intégré au plan du bâtiment, délimite une galerie au nord (2) de 1,50 m de large et a dû servir de soubassement à un portique bordant le premier étage et donnant sur la terrasse supérieure au nord. La partition interne, établie dans le sens de la largeur, a subi plusieurs modifications durant l'occupation de ce bâtiment. Cinq vastes pièces de 40 à 70 m<sup>2</sup> pour la plus grande (L1) plus une portion d'une sixième ont été mises au jour (L1-L6). Deux d'entre elles (L2-L5) possédaient une subdivision longitudinale.

A l'exception d'une seule qui a d'abord eu un sol de terre battue (L4), ces salles étaient pourvues d'un sol de béton de chaux avec une finition au mortier de tuileau et leurs parois étaient revêtues d'un simple enduit sans décoration. La communication entre ces salles était assurée par des portes à seuil et montants en bois, percées dans les murs de cloison tandis que des ouvertures en façade, dotées de seuil en calcaire blanc du Jura, donnaient sur la cour méridionale aménagée sur la terrasse inférieure. Ces salles, d'aspect assez sommaire et sans trace apparente de décoration architecturale, ont dû être assignées à des locaux de service et peut-être certaines d'entre elles ont-elles hébergé le personnel de la villa.

La cour méridionale était bordée à l'est par une annexe (B) non jointive au bâtiment central (A). Sa partie dégagée a mis en évidence une canalisation (3) aménagée à contre-pente, longeant les parois internes des soubassements d'un avant-corps de cette annexe. A travers un conduit percé dans les fondations, cette canalisation devait capter les eaux souterraines s'écoulant au-dessus d'un ancien drain pour les acheminer en un point du bâtiment, vers une citerne ou un collecteur desservant des installations artisanales ou rurales dont a pu être dotée cette annexe. Ce dispositif se situait au sous-sol d'un local dont les trous d'encastrement des poutres de son plancher ont été observés dans les parois de l'avant-corps.

Aux environs de la fin du II<sup>e</sup>-début du III<sup>e</sup> siècle après J.-C., plusieurs transformations ont été apportées aux salles du bâtiment central (A). Elles se traduisent notamment par la condamnation des portes de communication et la suppression d'une pièce (L2) pour l'agrandissement du local oriental (L1) en prévision d'un hangar ou entrepôt. Ses grandes dimensions de 15 × 8,40 m ont nécessité l'implantation de poteaux verticaux pour le support de la charpente. Toutes les pièces ont reçu un nouveau sol de facture souvent grossière et une des salles (L4), subdivisée en 5 locaux,



a pu abriter des magasins ou remises. Deux des pièces à l'ouest (L5-L6) ont été équipées d'une banquette chauffante (4), haute de 60 cm et large de 65 cm, adossée au mur de fond. L'air chaud circulait à travers cette banquette, à paroi de tuf crépie d'un simple enduit, et était canalisé vers la partie supérieure du bâtiment par un conduit vertical accolé à cette banquette dans l'angle d'une des pièces (L5). Ce dispositif a pu desservir des locaux aménagés en séchoirs.

De pareilles réfections traduisent un changement d'affectation pour cette partie du bâtiment et permettent d'attribuer à ces nouveaux locaux une fonction utilitaire, à caractère rural très probablement. Ce programme de transformations semble avoir également touché le bâtiment du sud-ouest (C), dont les mosaïques dateraient également de la fin du II<sup>e</sup>-début du III<sup>e</sup> siècle après J.-C.

Un mobilier céramique et numismatique du IV<sup>e</sup> siècle après J.-C. a été récolté uniquement dans une couche d'incendie sur les sols des pièces occidentales (L5-L6) qui sont d'ailleurs les seules à présenter des réfections ultérieures, avec notamment la suppression du système de chauffage (4) et la réparation sommaire de leurs sols. De telles constatations témoignent d'une occupation ou réoccupation partielle du bâtiment jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle où il a été définitivement abandonné, en partie détruit par le feu.

Une tombe dallée renfermant 3 squelettes a été exhumée au milieu des ruines du bâtiment central. Cette découverte laisse supposer l'existence d'une nécropole du haut Moyen Age (VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles) sur les hauts de la colline et atteste la persistance de l'occupation du site de Baugy après l'époque romaine.

Malgré la grande extension des vestiges et leur bonne conservation en élévation, il n'a pas été décidé de conserver visibles les restes du bâtiment. Cette opération, vivement souhaitée par un groupe d'habitants de Baugy, aurait en effet impliqué des frais considérables pour une structure d'intérêt scientifique et pédagogique de second ordre. Cette décision se justifie d'autant plus que nous connaissons maintenant avec exactitude l'emplacement du corps principal de la résidence gallo-romaine, où des vestiges plus importants seront mis au jour, justifiant mieux un projet de conservation et les charges qu'il implique. Les maçonneries dégagées en 1987 ont donc été en partie détruites et en partie remblayées au terme de la campagne de fouilles.

Jacques Morel

Investigations et documentation: Jacques Morel, MHA VD.

Objets: déposés au MCAH.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 600/137 500

R *Ville romaine – Fouilles rue Pertems n° 9.*

Des travaux de terrassement entrepris en octobre 1987 en bordure nord-ouest de l'acropole ont donné une première indication sur l'organi-

sation de l'agglomération à l'ouest de la place Saint-Martin. L'angle d'un mur a été mis en évidence, d'une construction adossée contre le versant occidental de la colline. Le remblai associé à la mise en place d'un mur de doublage contenait de très nombreux fragments d'amphores, dont quelques pièces complètes. On reconnaît dans cet ensemble les formes suivantes: Dressel 20 (dont une estampille P.A.T.V. Callender n° 1292); Dressel 2/4; Dressel 9 (estampille COM..., Callender n° 416 ou 417); Haltern 67; Haltern 69; Gauloise 4 et 5, avec tituli picti. L'ensemble de ces constructions et remblais est attribuable au milieu du premier siècle après J.-C.

Investigations et rapport: M. Klausener – MHA VD.

Objets: déposés au Musée romain de Nyon.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 660/137 300

**R** *Grand' Rue – Observations archéologiques.*

De nouveaux travaux de réfection de canalisations ont largement ouvert le sol des rues de Nyon. Ces terrassements touchent des terrains dont la plus grande partie a déjà été perturbée par l'existence d'un réseau de canalisations très dense et ramifié. Ainsi, l'observation des vestiges archéologiques susceptibles d'apporter des renseignements sur l'organisation de la cité romaine est rendue particulièrement difficile et aléatoire. La collaboration des responsables des travaux d'édilité et des entreprises est indispensable pour aboutir à un résultat satisfaisant.

En février 1987, il a été ainsi possible de localiser et d'observer quelques éléments attribuables à l'époque romaine. Une large fondation, déjà observée en 1934, barre la rue à proximité de la porte Notre-Dame. Par contre, aucune découverte n'est venue apporter des précisions quant au tracé et aux raccordements du réseau d'égouts romains vers la Tour de l'Horloge.

Observations, documentation et rapport: M. Klausener MHA VD.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 800/137 450

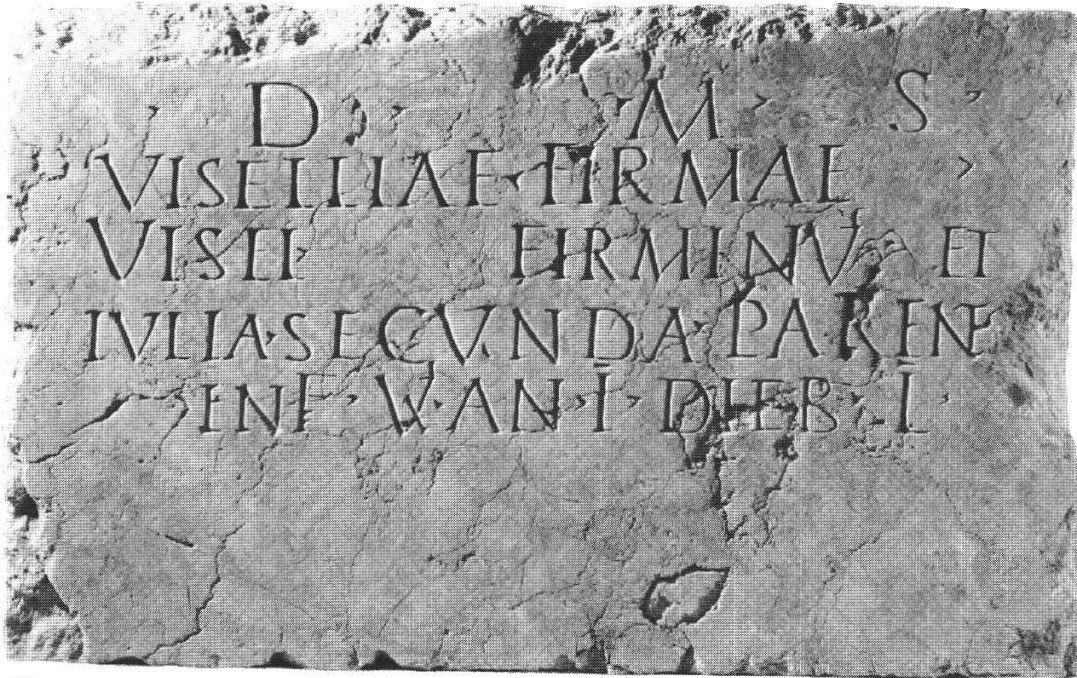
**M** *Place du Château – Châtelet et fossé du château.*

Les services industriels de la ville de Nyon ont procédé à l'ouverture de plusieurs tranchées de canalisations à la place du Château en février et avril 1987. La surveillance de ces travaux a permis de localiser et d'identifier plusieurs éléments intéressants l'organisation médiévale.

Des fondations et murs ont été mis au jour à l'ouest du château, qui appartiennent à la contrescarpe du fossé, parementée de blocs de tuf et à un élément de parapet du pont qui franchissait le fossé, lui-même comblé par des masses de matériaux de démolition.

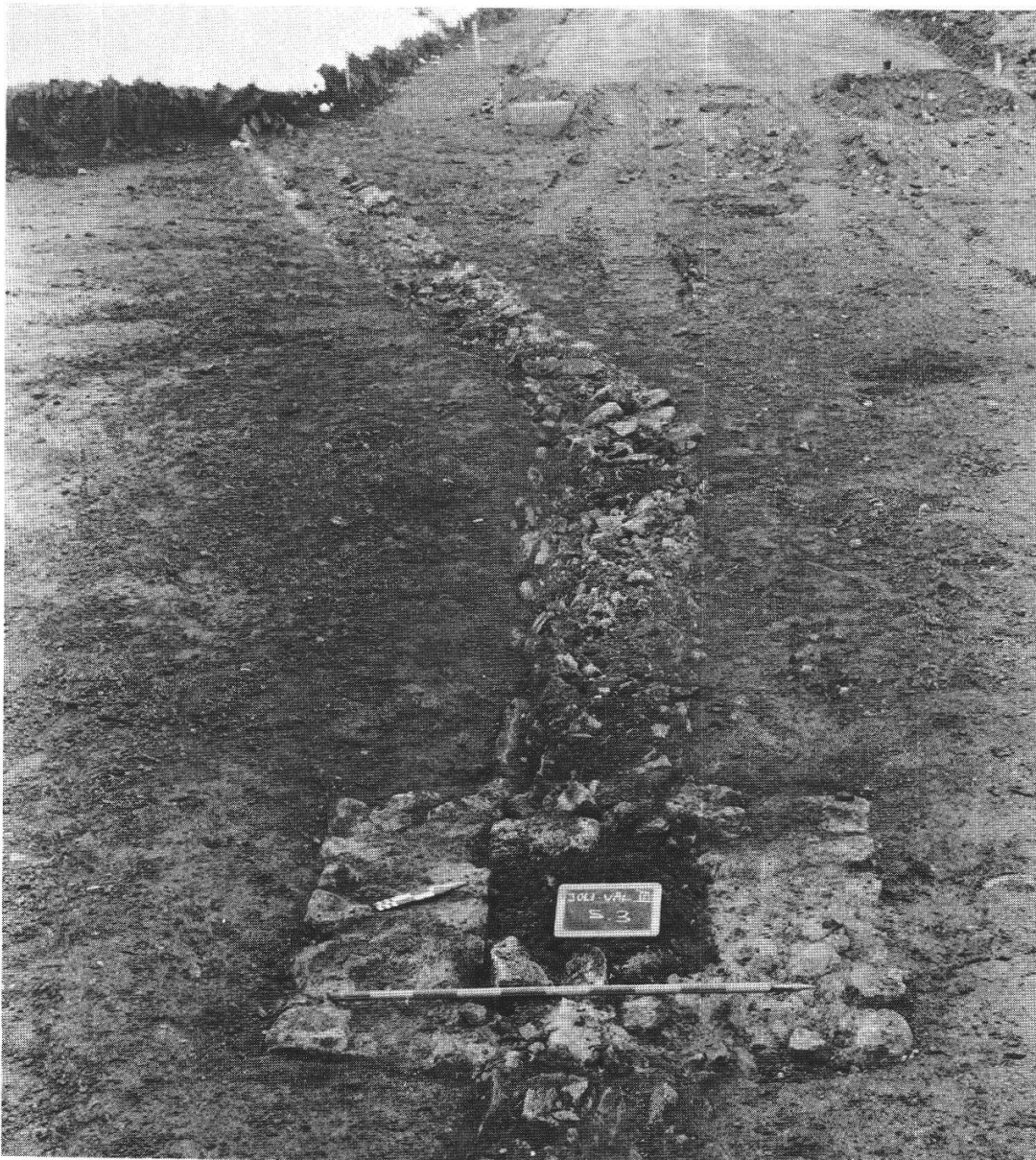
Les fondations de divers bâtiments démolis en 1946 ont été découvertes. Elles figurent sur les anciens plans cadastraux de la ville de Nyon, notamment celui de 1808.





*Fig. 1. Inscription funéraire romaine découverte à Avenches en décembre 1987, rappelant le décès de Visellia Firma, âgée d'un an et cinquante jours.*

Photo: R. Glauser, Musée romain Avenches (MRA).



*Fig. 2. Avenches – Joli Val II: Tronçon de l'aqueduc de Coppet. En premier plan: regard.*

Photo: FPA

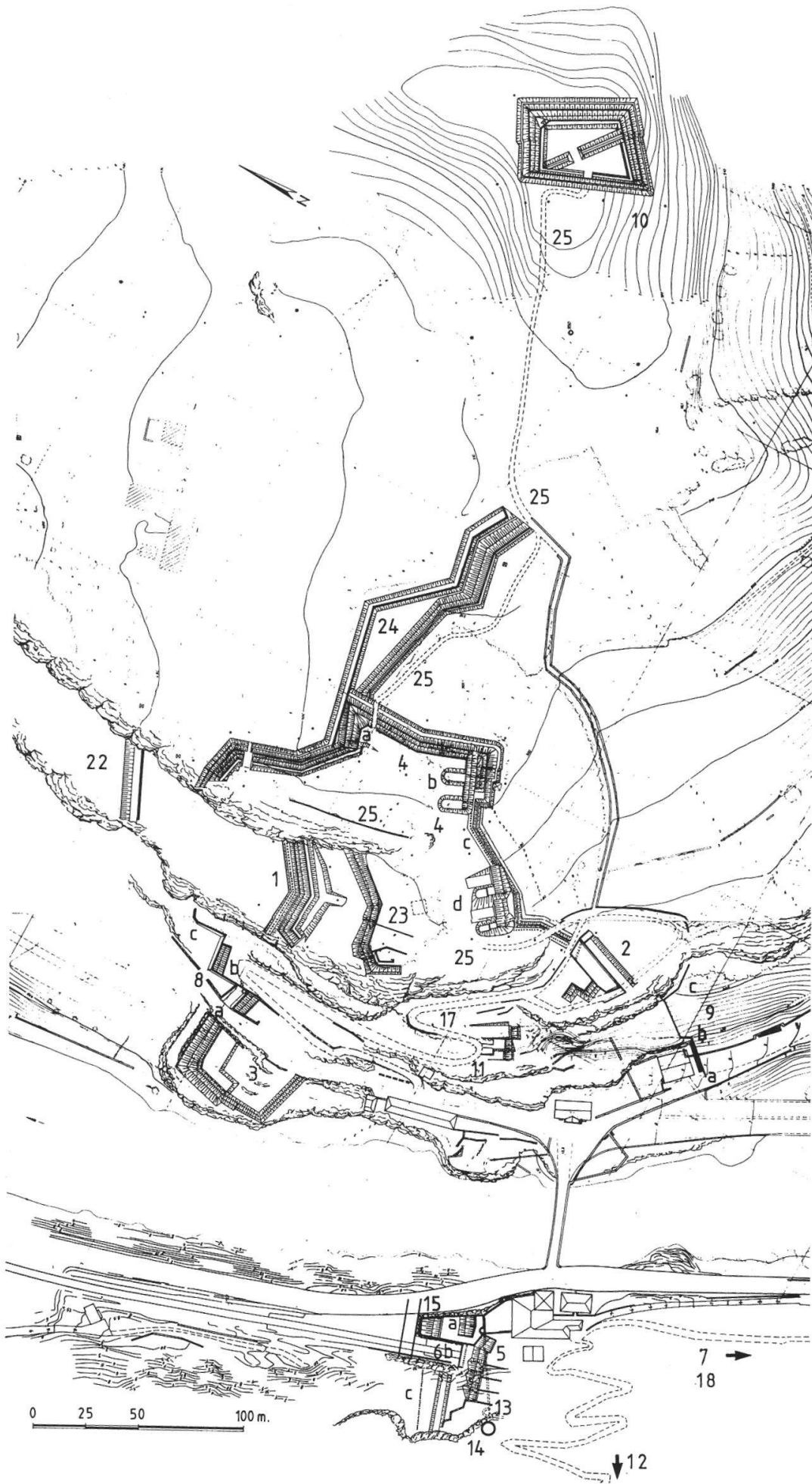


*Fig. 3. Avenches – Sanctuaire du Cigognier.  
Vue aérienne de l'aménagement achevé en 1987  
Photo: R. Glauser (MRA).*

*Fig. 4. Bex – L'Arzillier – Etat des fortifications du défilé de Saint-Maurice en 1892,  
dans les derniers stades de leur développement.*

Plan: M. Klausener MHAVD.

- 1) Fossé de la Petite Tenaille (1831);
- 2) Batterie de l'Arzillier (1831-1848);
- 3) Batterie du Rhône (1831-1859);
- 4) Fossé de la Grande Tenaille (1831);
- 5) Batterie du Château, étagée (1858);
- 6) Batterie du Château (1858);
- 7) Batterie Wielandy (1831-1892);
- 8) Mur crénelé (1831-1848);
- 9) Mur crénelé (1831-1859);
- 10) Redoute de la Crête (1831);
- 11) Batterie des Capucins (1831-1892);
- 12) Redoute du plateau de Vérossaz (1831);
- 13) Mur crénelé (1831);
- 14) Tour crénelée Dufour (1831-1843);
- 15) Coupure routière et ferroviaire (1858);
- 17) Rampe d'artillerie (1848);
- 18) Batterie du Clocher (1848-1892);
- 22) Fossé de la Petite Tenaille (1859);
- 23) Batterie Gautier (1859);
- 24) Agrandissement du rempart de la Grande Tenaille (1859);
- 25) Rampe d'artillerie (1859).

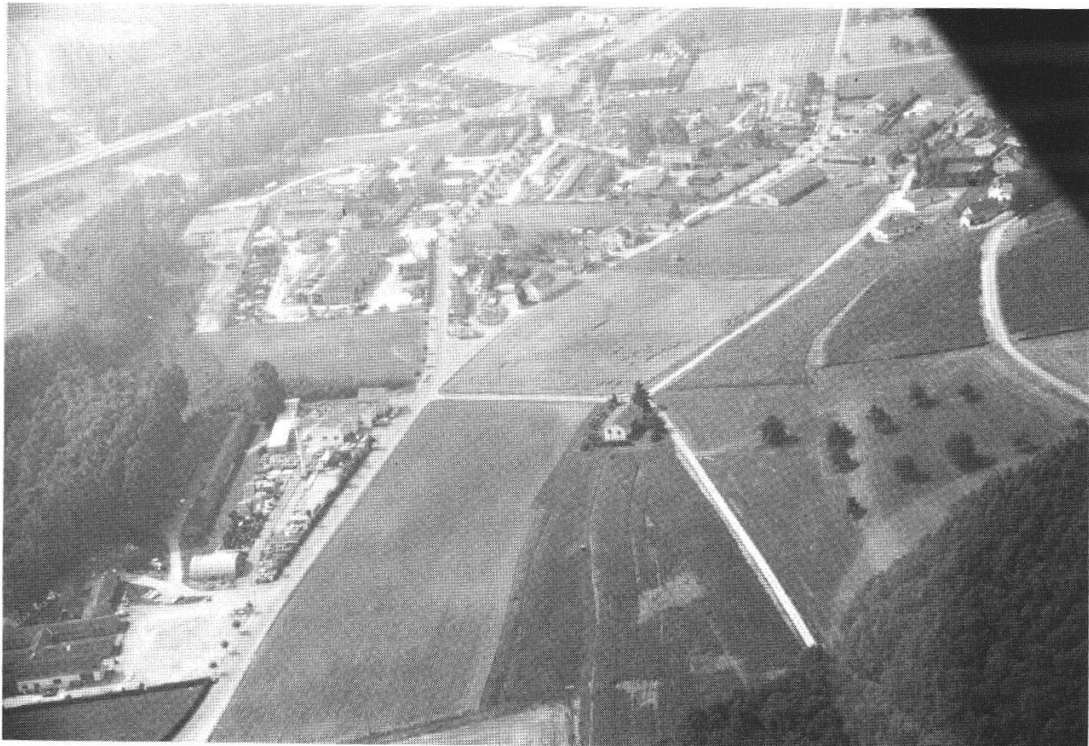






*Fig. 5. Bex – anciennes fortifications Dufour – la batterie de l'Arzillier (1831-1848), après les travaux de restauration.*

Photo: D. Weidmann.



*Fig. 6. Echandens – Fossé circulaire associé à un village de l'âge du bronze final. Photographie aérienne en juin 1983.*

Photo: F. Francillon MHAVD.

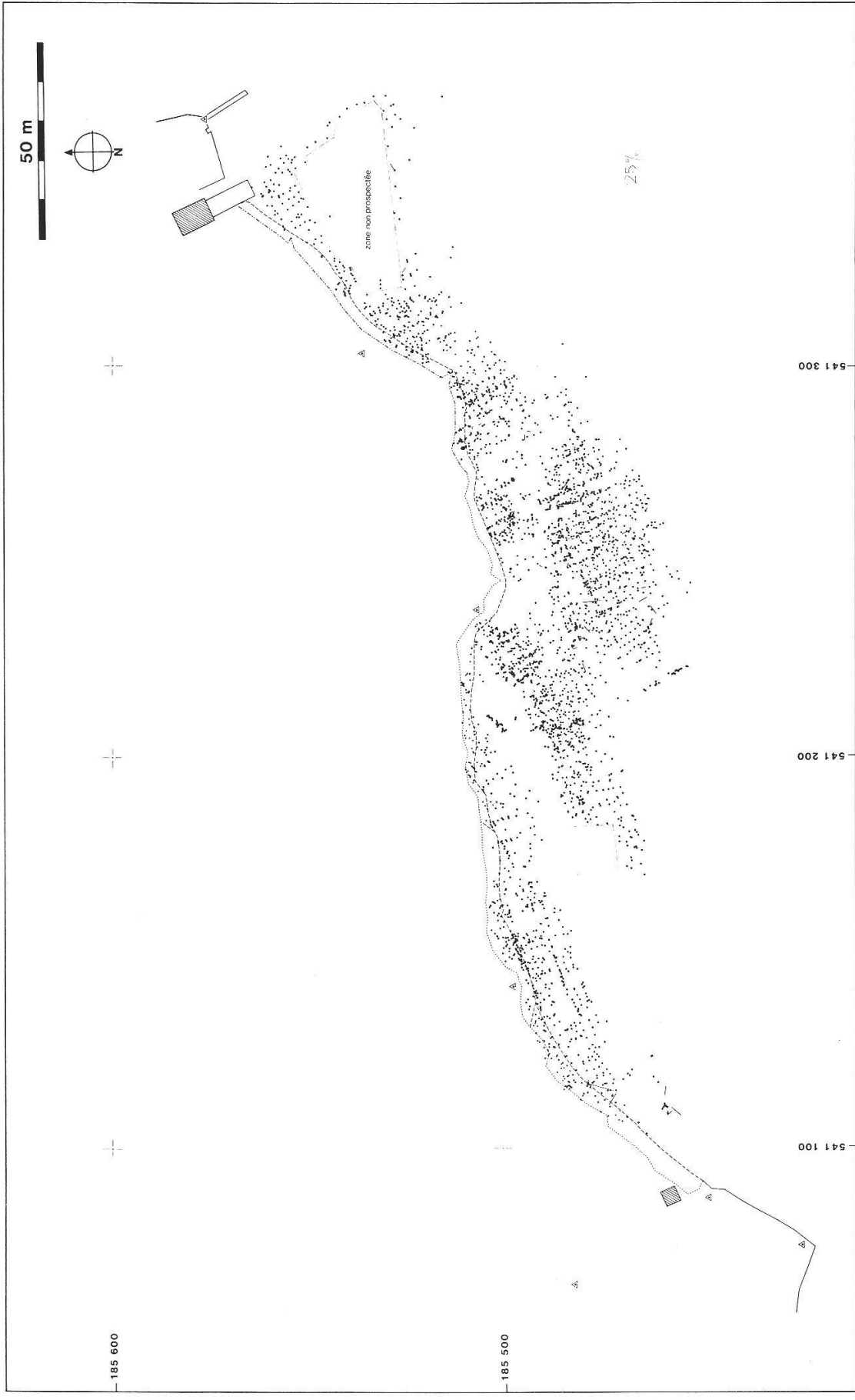


Fig. 7. Plan général schématique des pieux et bois couchés, état du relevé en fin juin 1987.

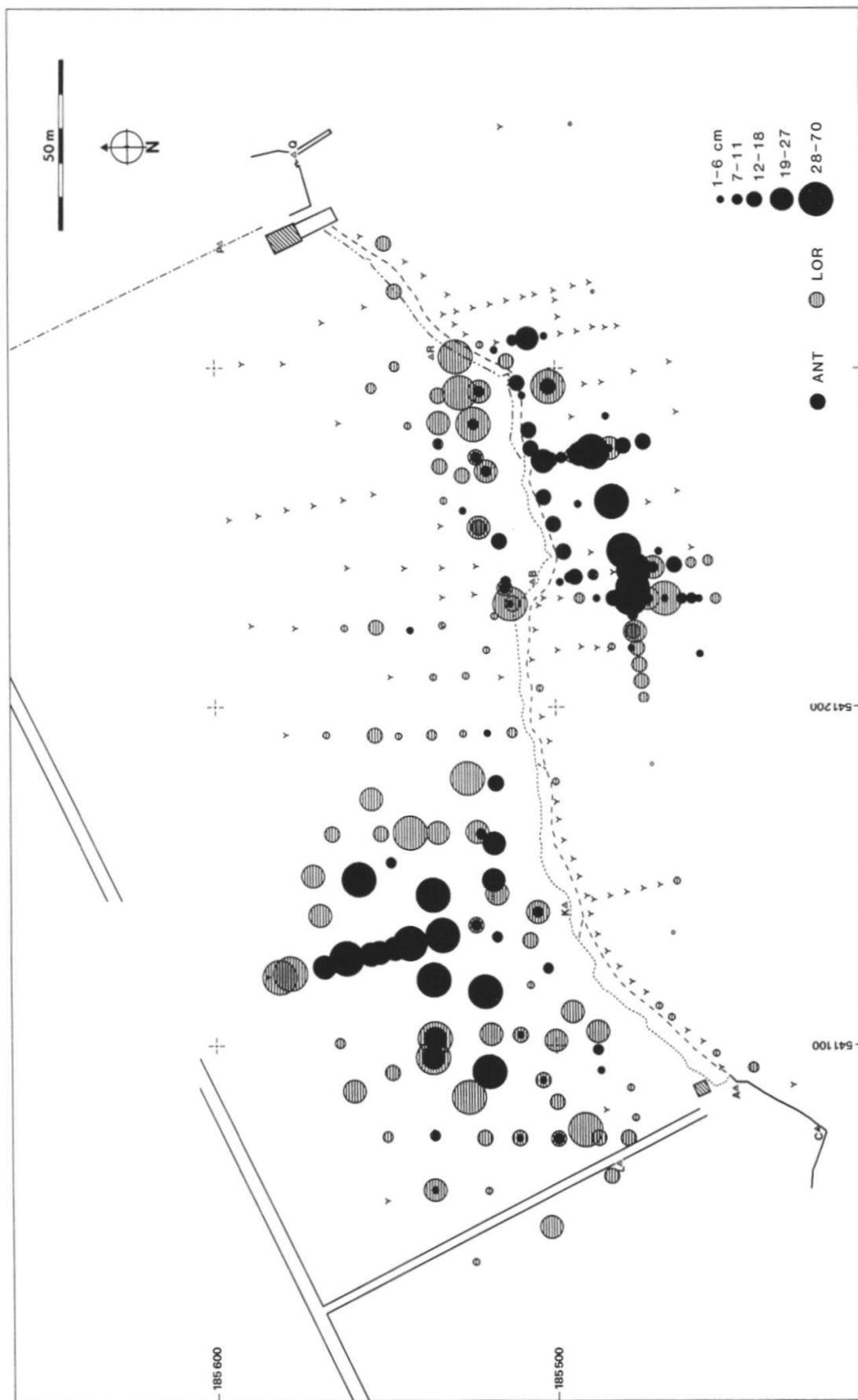
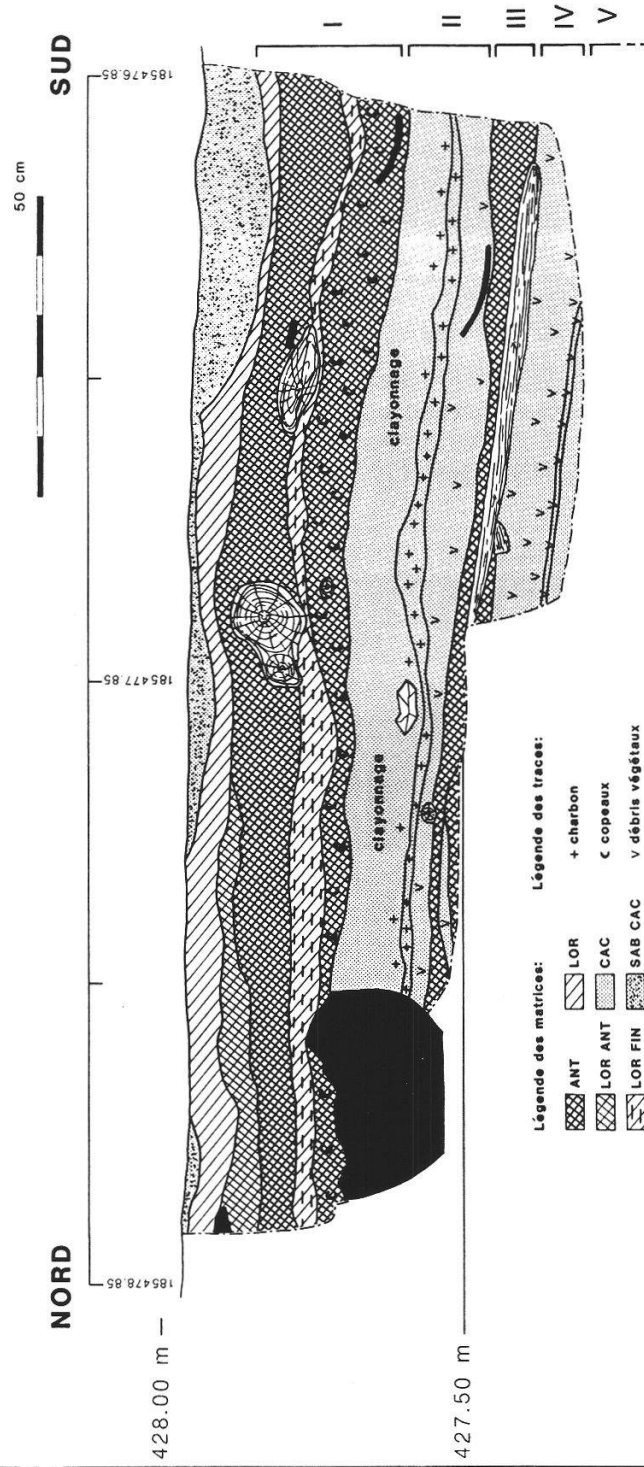


Fig. 8. Distribution des niveaux organiques ANT et LOR sur l'ensemble du site, y = carottage négatif pour ces niveaux.

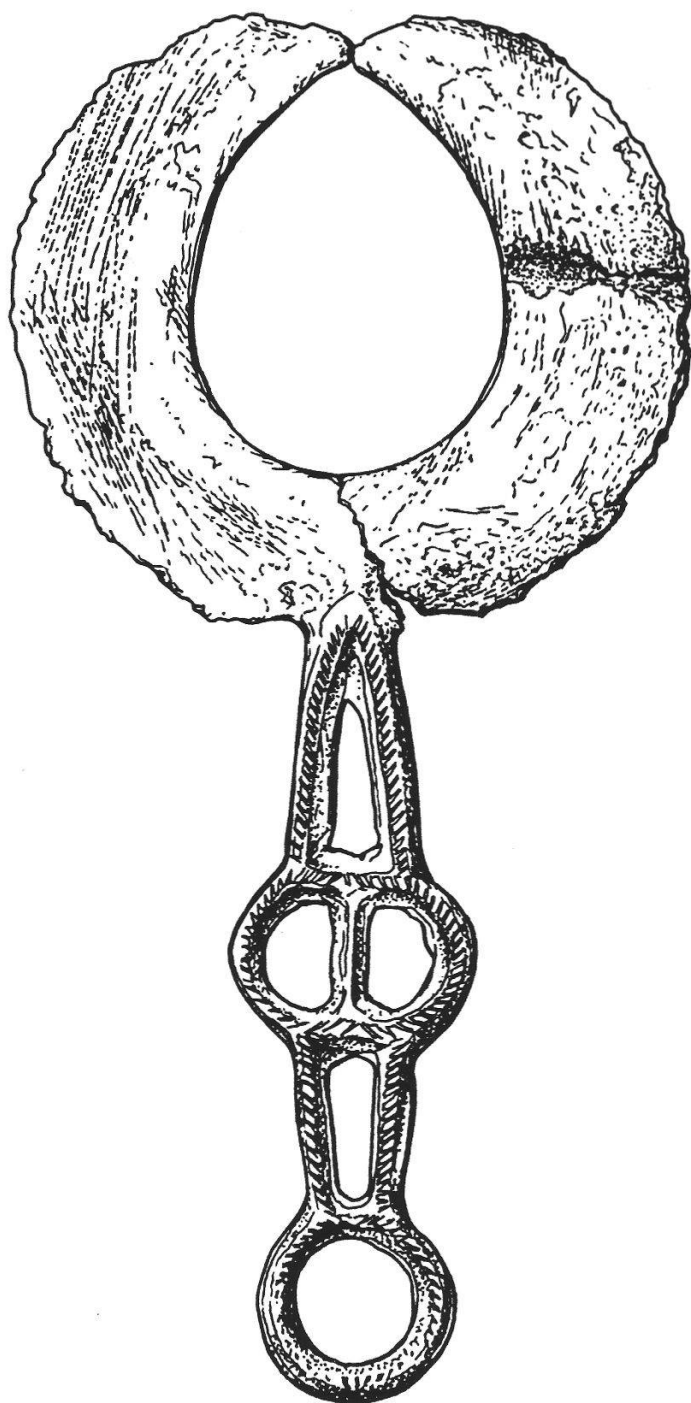
Fig. 9. Coupe stratigraphique du sondage réalisé dans la partie immergée du site.







*Fig. 10 et 11: Gressy – Rempart de la fortification helvète de Sermuz.  
Reconstitution d'une partie de la structure en 1987.  
Photo: M. Klausener MHAVD.*



*Fig. 12. Lausanne-Vidy. Rasoir en bronze. Offrande funéraire de l'âge du bronze final (vers 1000 avant J.-C.). Ech. 1 : 1.*

Dessin: M. Klausener.

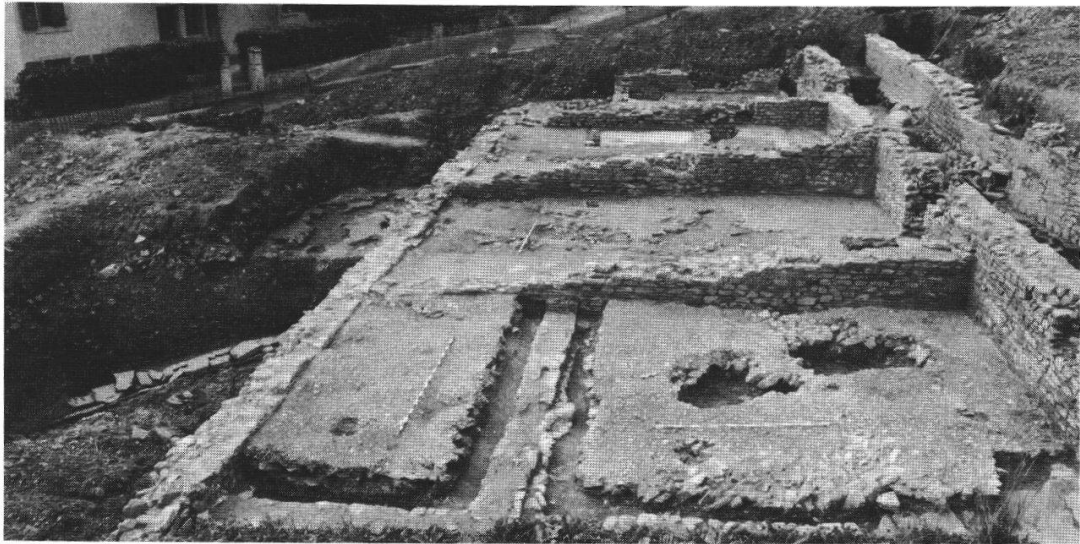


Fig. 13. Montreux – Baugy – VD 1987.  
Vue d'ensemble depuis l'est du bâtiment central.

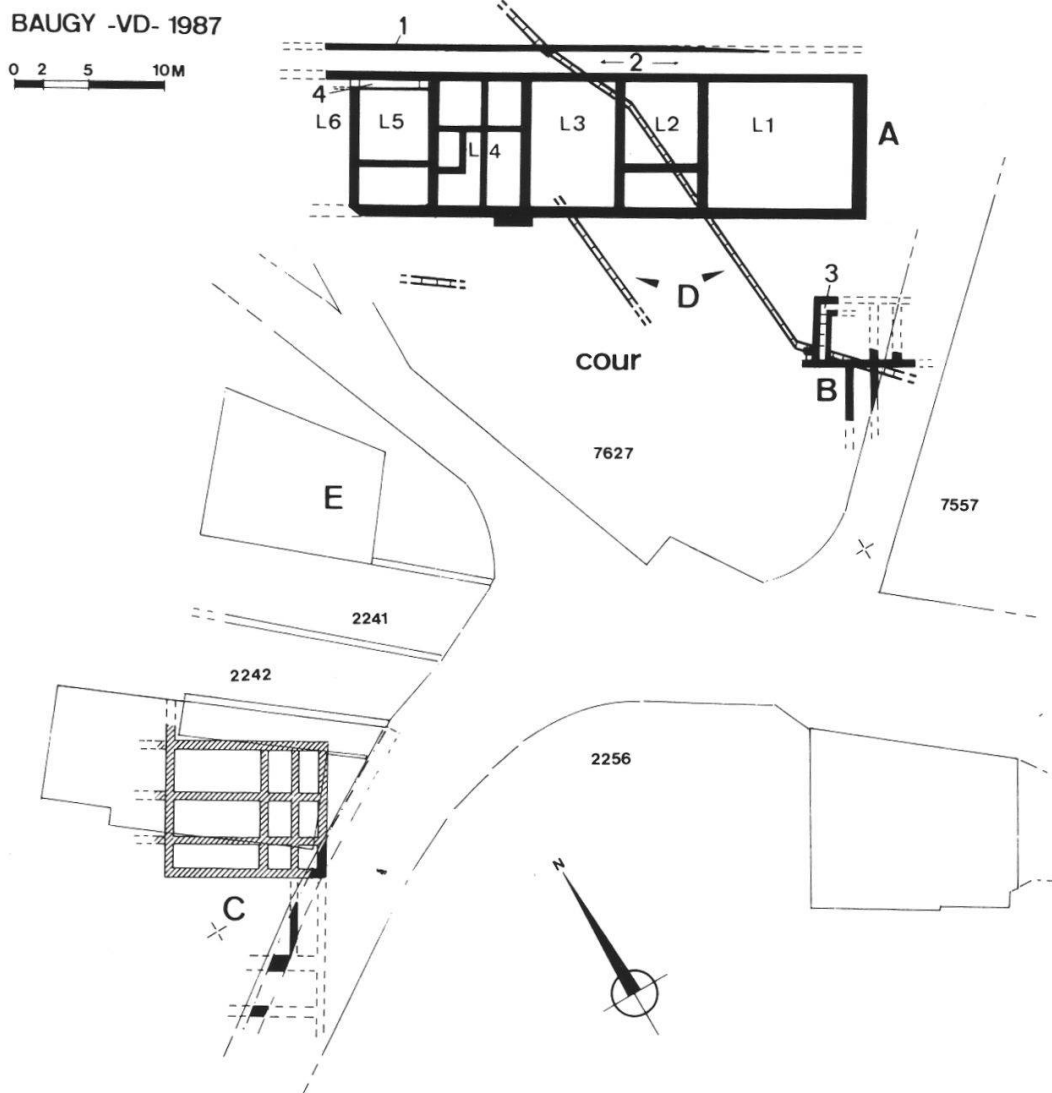


Fig. 14. Montreux – Baugy – VD 1987. Plan des structures de la villa.

En noir: vestiges découverts en 1987.

En hachuré: fouilles de 1906.

A: bâtiment central. B: annexe orientale. C: bâtiment thermal. D: drains.

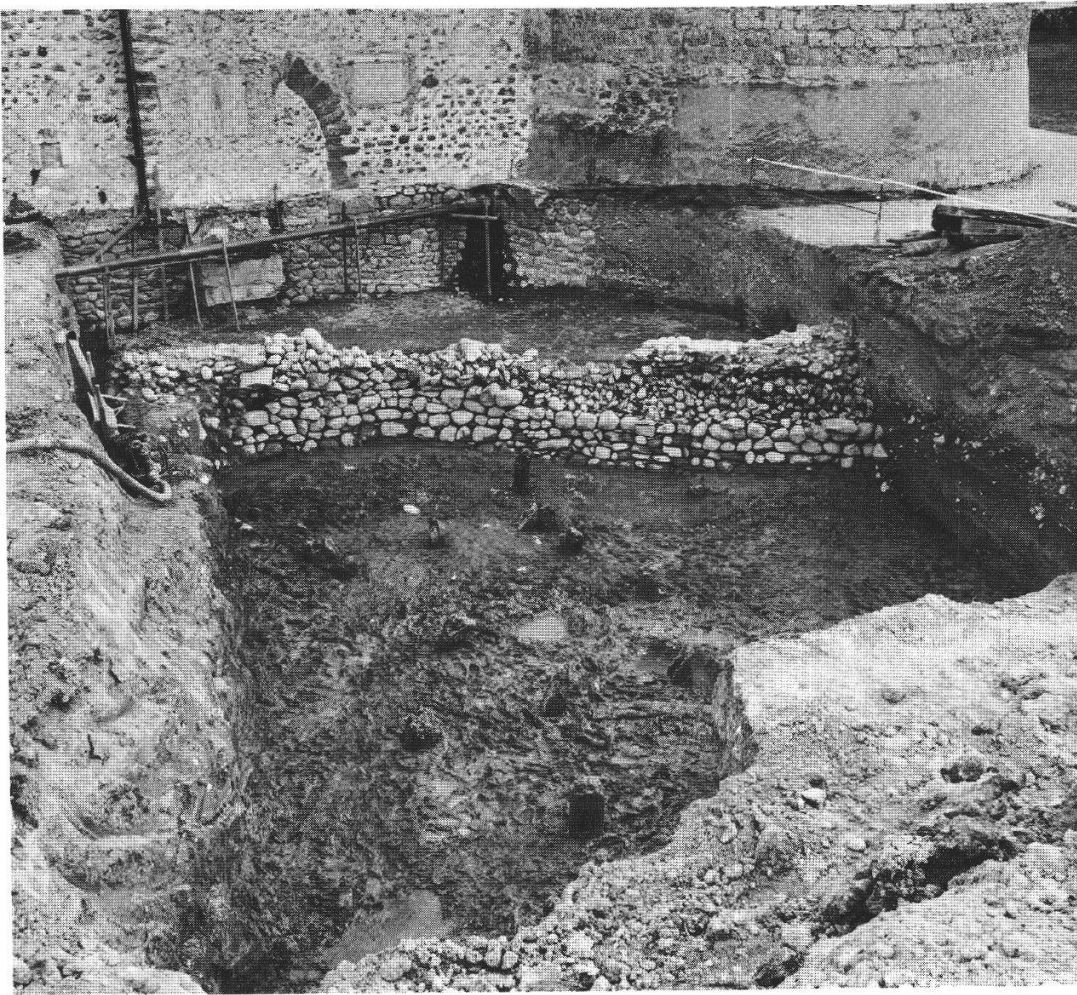
E: emplacement des mosaïques trouvées au XIX<sup>e</sup> siècle.

L1-L6: salles du bâtiment central.

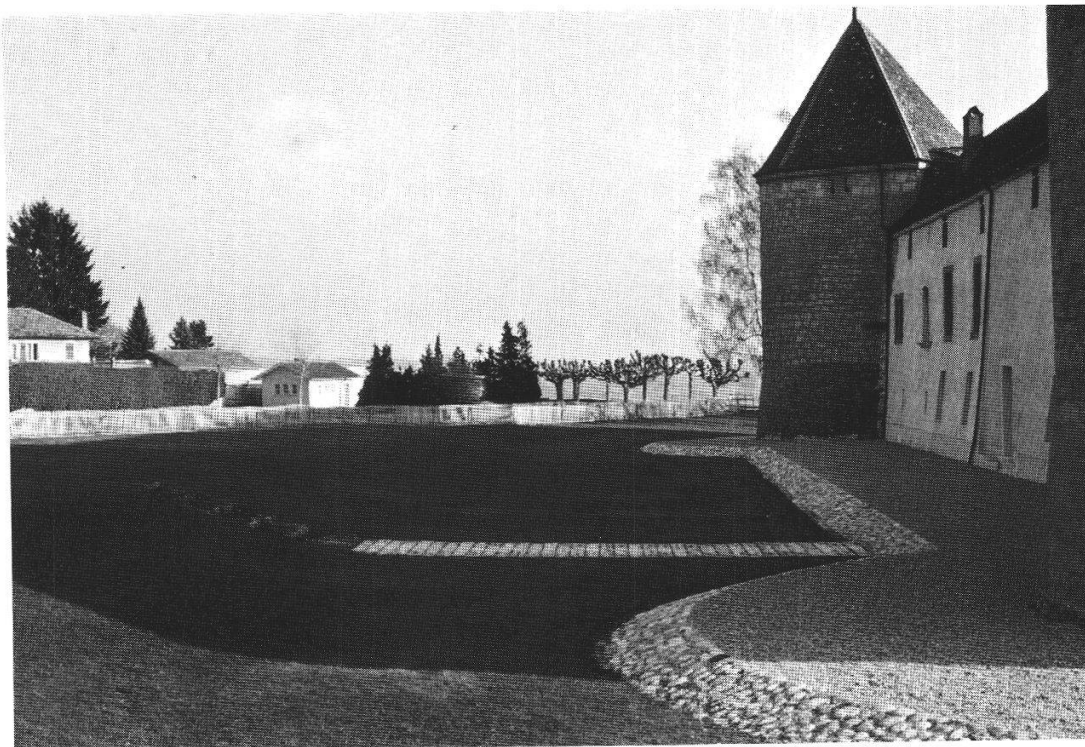
1: mur de terrasse. 2: galerie-portique nord. 3: canalisation de l'annexe.

4: banquette chauffante.

Dessin: J. Morel

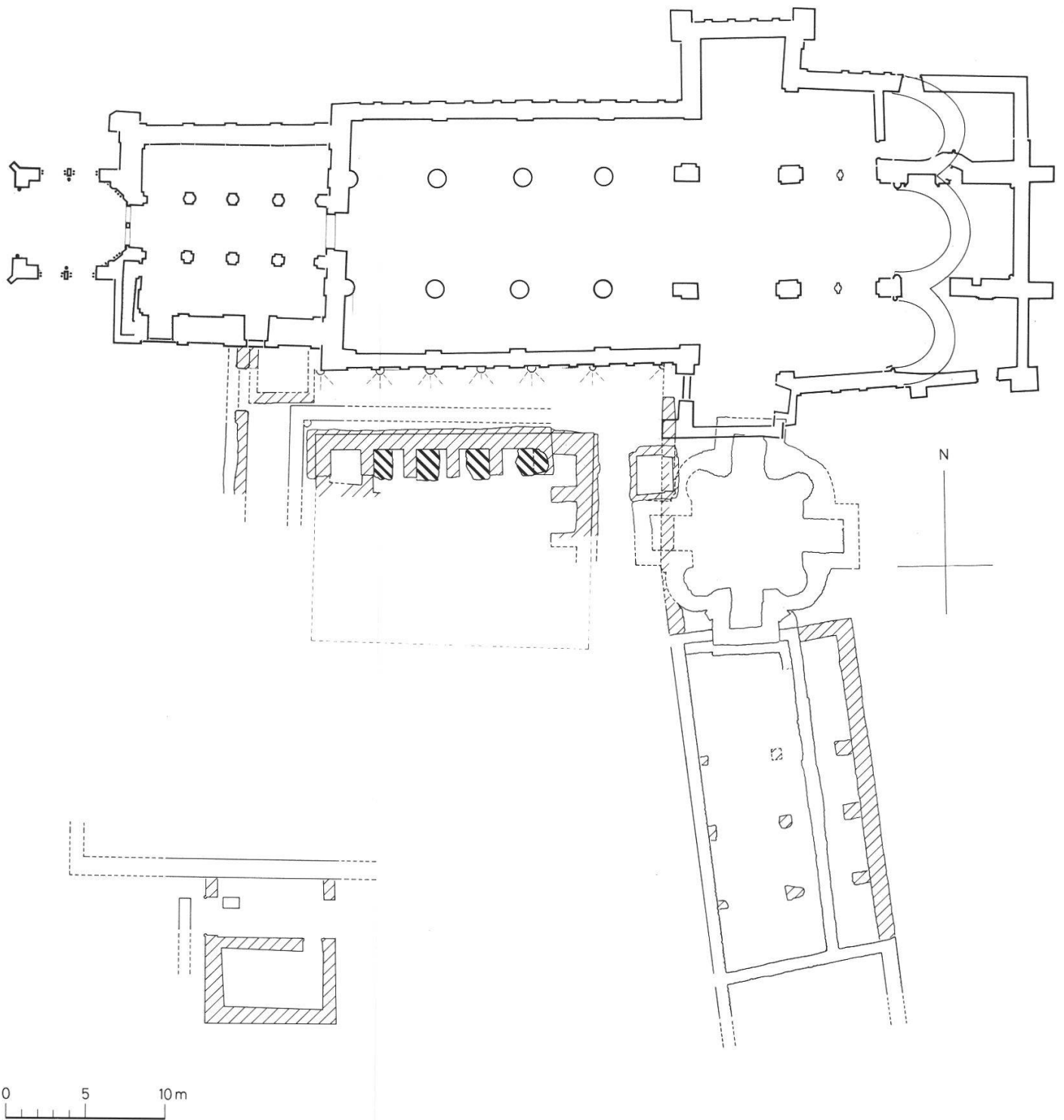


*Fig. 15. Rolle – Le château – Fouilles du mur de braie en 1984, au pied du donjon. Au premier plan, les piles de la passerelle de 1264 et 1495, qui conduit à l'ancienne porte du château, visible dans la façade.*  
Photo: Fibbi-Aeppli.



*Fig. 16. Rolle – L'aménagement de l'aile nord du château marque l'emplacement de la braie du pont-levis et du fossé.*  
Photo MHAVD.





- 1  1. Structures de l'époque romane.
- 2  } 2. Premier cloître gothique et structures apparentées.
- 3  } 3. Modifications de l'aile nord (fin XIV<sup>e</sup> - début XV<sup>e</sup> siècle).

Fig. 17. Romainmôtier – Les substructures des cloîtres médiévaux mises au jour en 1987.  
 Dessin: J. Sarott.



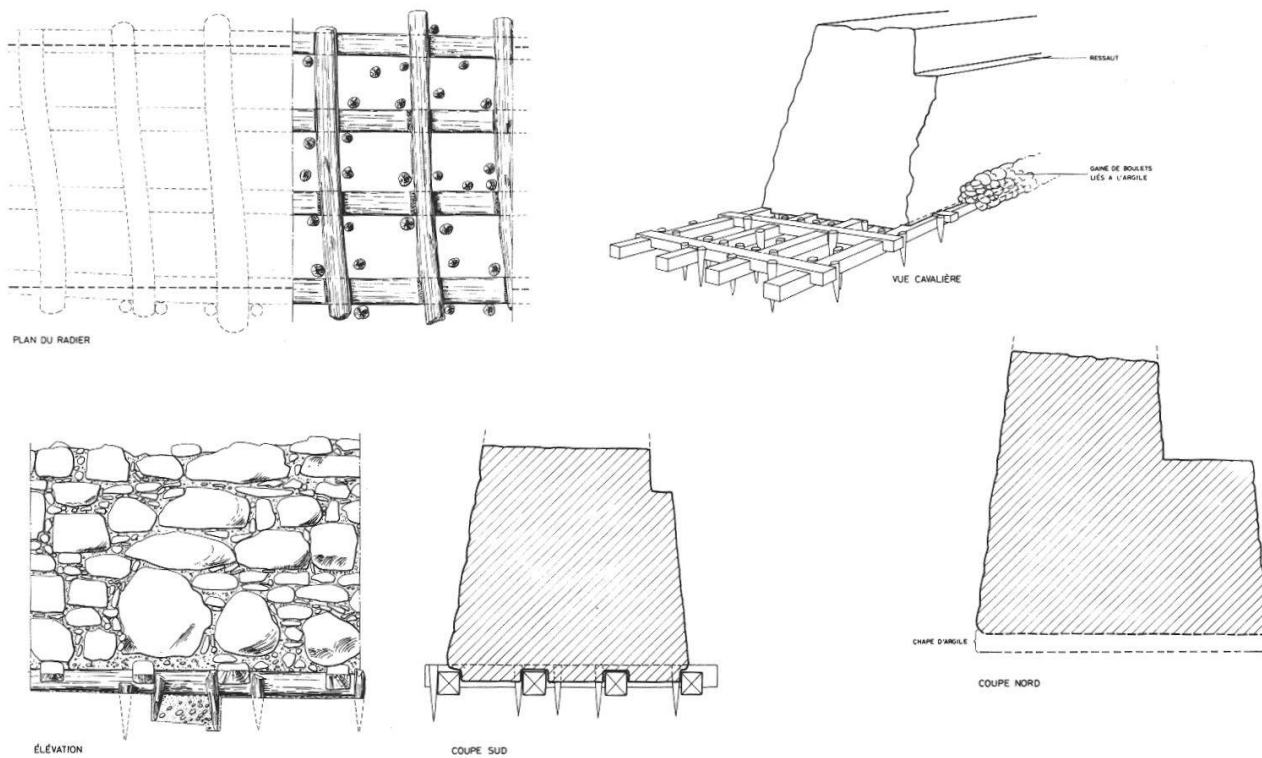


Fig. 18. Vevey – Saint-Antoine – Plan, élévation, coupe et vue cavalière de la structure de la digue de la Veveysse (1682-1683). Maçonnerie et radier de poutres.  
Dessin: C. Grand.



Fig. 19. Vevey – Saint-Antoine – Relevé des anciennes digues de la Veveysse.  
Mars-juillet 1987, par F. Christie, 7 juillet 1987.

A l'angle nord-ouest de la place du Château, une ancienne coulisse soigneusement taillée dans un bloc de calcaire, fermée par une couverture en dalles de calcaire également, a été mise au jour. Sa direction donne à penser qu'il s'agit de l'écoulement des eaux de la fontaine de la place.

Aucune structure rattachable à l'époque gallo-romaine n'a été observée, bien que la tranchée ait recoupé le tracé présumé de l'égout principal qui suit la Grand'Rue. Ces observations ont permis de vérifier la précision du plan du château établi par G. Champrenaud (voir: E. PÉLICHET, *Le Château de Nyon*, Nyon 1953).

Observations, documentation et rapport: M. Klausener MHAVD.

ORBE – District d'Orbe – CN 1202 531 000/177 400

**R** *Etablissement gallo-romain de Boscéaz – Fouilles 1987.*

L'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne, sur mandat du Département des travaux publics, a entrepris en 1986 et 1987, sous la responsabilité du professeur Daniel Paunier, deux campagnes de fouilles de deux mois sur le site de la villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz, dans le cadre de la construction de l'autoroute N9 Chavornay-Vallorbe.

De mi-juin à mi-août 1987, la fouille a porté sur le complexe résidentiel, en l'occurrence sur la partie orientale d'un vaste bâtiment rectangulaire de 100 m sur 80 environ, organisé autour de deux cours intérieures bordées de colonnades donnant sur les pièces habitables. Situés sous l'ancienne route cantonale, les vestiges sont ici très bien conservés: protégés par la chaussée, ils n'ont pas subi les atteintes répétées des labours modernes. C'est ainsi qu'apparaissent, à environ 1 m de profondeur, les sols des cours, des portiques et de plusieurs pièces d'habitation.

Le plan du bâtiment ainsi complété présente un agencement des pièces habitables sur trois côtés, la façade orientale, qui donnait sur la plaine de l'Orbe, n'étant occupée que par un long corridor dont les parois étaient revêtues d'enduits peints. L'enduit blanc qui en ornait le plafond, tombé d'une seule masse sur le sol, est en grande partie conservé.

La mosaïque 1 (voir: V.V. GONZENBACH, *Les mosaïques romaines d'Orbe*, *Guides archéologiques de la Suisse* n° 5), dont la majeure partie, enfouie sous la chaussée était encore inconnue, a enfin pu être entièrement dégagée. Quelques lambeaux en place, associés au relevé précis des empreintes de tesselles dans le lit de pose, permettront probablement d'en restituer les motifs.

Un important réseau de canalisations a été mis au jour sous les sols. Cinq conduites, toutes de construction différente, se jettent perpendiculairement dans un grand égout collecteur qui traverse l'ensemble du bâtiment et que F. Troyon avait en partie exploré, en 1862 déjà. A chacune de ces jonctions, la maçonnerie montre la trace d'un regard, fermé par une trappe ou une dalle aujourd'hui disparue. Les investigations futures devraient permettre de compléter notre connaissance de ce réseau, en

amont comme en aval. Au fond de ces égouts, ossements de porc, de mouton, de bœuf, de volaille, de gibier, coquilles Saint-Jacques, coquilles d'huîtres reflètent une partie des goûts culinaires des occupants.

De nombreuses traces du chantier de construction du bâtiment (surfaces de travail, déchets de taille et de préparation de mortier) ont été mises en évidence directement à la surface du terrain vierge; le matériel archéologique associé à ces niveaux (ou mêlé aux remblais qui les ont recouverts avant que les sols ne soient aménagés) permet de situer à la fin du I<sup>er</sup> siècle ou au début du II<sup>e</sup> l'édification de cette partie de la *villa*. Parmi ces remblais, des fragments de peinture murale laissent entrevoir l'existence d'un bâtiment plus ancien situé en dehors de la zone fouillée.

Le matériel céramique récolté au fond de l'égout autorise à dater de la fin du III<sup>e</sup> siècle l'abandon des installations.

A l'extrémité nord de la zone fouillée, à environ 50 m du grand bâtiment rectangulaire, deux pièces chauffées, malheureusement très arasées, et le fond d'un bassin indiquent que les surfaces construites sont encore plus vastes que ne le laissait prévoir la photographie aérienne.

Provisoirement remblayés, les vestiges seront dégagés à nouveau à l'issue du programme d'investigation archéologique, dans le cadre d'une mise en valeur générale du site à destination du public.

Une nouvelle campagne de recherches prévue pour l'été 1988 portera sur les constructions enfouies sous la chaussée, à l'ouest immédiat de la surface explorée en 1986.

L. Flutsch

Investigations et documentation: IAHA Lausanne.

Objets: IAHA Lausanne, seront déposés au MCAH Lausanne.

OULENS – District d'Echallens – CN 1223

**Ha (?)** *Le Grand-Bois – Relevé topographique de tumuli.*

Les deux tumuli du Grand-Bois, classés monuments historiques en 1900, dont l'un a été l'objet de fouilles clandestines à une date indéterminée, ont été relevés au printemps 1987 sur un plan topographique détaillé de tout ce secteur. Ce travail permet d'évaluer très précisément le mode d'implantation de ces monuments funéraires protohistoriques et constitue un document contribuant à la conservation du site. L'existence d'un fossé et d'une levée de terre d'époque indéterminée a été mise en évidence, ainsi que de nombreux blocs de pierre d'origine morainique, dont la disposition est peut-être liée à l'agencement du site.

Il s'agit du premier relevé de ce type effectué dans le canton de Vaud et cette opération, qui fait partie de nos tâches d'inventaire du patrimoine, va être étendue à d'autres vestiges du même genre.

Relevés: A. Hof, R. Glutz (ETH), ing. géom.; M. Klausener MHAVD.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1164 561 920/185 730

**AP** *Grand'Rue – Canalisation voûtée.*

En mai 1987, les travaux de réfection de la chaussée, en dehors des murs d'enceinte, ont mis en évidence un passage voûté transversal sous la Grand'Rue. Les anciens plans de la ville de Payerne révèlent qu'il s'agit d'un cours d'eau canalisé, ou plus probablement de l'égout résiduel qui occupait le fond des anciens fossés de la ville, après leur désaffectation et leur comblement partiel. Au passage de la Grand'Rue et de la route en direction de Corcelles, le canal large de 60 cm et long de 5 m au moins était couvert d'une dalle de grès de la Molière. Le passage voûté, long de 2,80 m, large de 125 cm, constitué de grands blocs de tuf liés au mortier de chaux, constitue vraisemblablement un élargissement du passage en direction du nord. Ce dispositif, complété latéralement par un regard couvert par une grande dalle de grès de la Molière, correspond donc probablement à une organisation relativement récente du quartier (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle). Ce caniveau, fort bien conservé à faible profondeur sous la chaussée actuelle, n'était que partiellement comblé par des sables et graviers, contenant de la céramique brisée et des restes de verrerie.

Observations et relevés: commune de Payerne; F. Francillon – D. Weidmann MHA VD.

PRANGINS – District de Nyon – CN 1261 508 700/138 800

**M** *Château de Prangins – Investigations archéologiques.*

Les travaux d'aménagement et d'exploration se sont poursuivis au début de l'année 1987. A la suite de changements d'options importants dans la conception de la restauration, les travaux préparatoires ont été interrompus et l'accent a été mis au cours de la seconde moitié de l'année sur des sondages, contrôles de fondations, démontages d'éléments permettant de mieux apprécier l'état réel du château et de ses annexes.

Ainsi, les parties décorées de la mosaïque de galets du XVIII<sup>e</sup> siècle qui orne la cour, très exposées aux travaux à venir ont été déposées en bloc et mises en lieu sûr, lors d'une opération de prélèvement remarquablement maîtrisée, dirigée par M. R. Glauser (Musée romain Avenches).

De nouveaux éléments des édifices antérieurs au château actuel ont été mis au jour, confirmant l'existence des vestiges d'un corps de bâtiment d'orientation très oblique, sous l'aile orientale du château. Le nouveau projet de restauration, qui va être présenté en 1988 pour le siège du Musée National, définira également les programmes des investigations archéologiques liées aux travaux.

Investigations et documentation: F. Christe, ARCHEOTECH, Lausanne.

Rapport: Château de Prangins, Surveillance archéologique des fouilles. Rapport sur la période 1985-1987, par F. Christe, août 1987.



**M** *Château de Rolle – Mur de braie, fossé, passerelle du pont-levis et datations.*

La restauration de l'aile nord du château en 1985-1986 a été précédée de sondages et d'investigations archéologiques (voir Chronique archéologique, dans *RHV* 1984, p. 248-249).

L'emplacement d'une passerelle franchissant le fossé nord ayant été localisé, une fouille en surface a été entreprise afin de suivre son tracé et de voir sa relation avec le mur de braie et l'emplacement d'une ancienne porte s'ouvrant dans le mur nord, au pied du donjon (fig. 15).

Trois travées de trois pièces de chêne verticales ont été dégagées, complétées par des pièces mortaisées assurant un contreventement latéral, le tout étant assemblé sur une solive horizontale dont la position a pu être reconstituée.

La datation dendrochronologique des bois de la passerelle en chêne révèle une date d'abattage en 1264, événement qui est à mettre en rapport avec la construction du château lui-même. Une nouvelle passerelle, avec six pieux en bois de résineux, abattus en automne-hiver 1494-1495 est implantée au même emplacement. Des éléments d'une canalisation démembrée en troncs de résineux ont été découverts parmi les piles des passerelles. Ces tuyaux n'ont pas été datés.

De nombreuses autres observations archéologiques ont été effectuées à cette occasion, intéressant la construction et les modifications du mur nord du château, du donjon et du mur de braie. Nous en donnons ci-après le résultat général et l'apport pour la connaissance du château de Rolle, sous la forme d'un extrait du rapport archéologique de M. F. Christe (30.11.1984).

«Les résultats de la fouille effectuée en 1984 permettent de préciser l'aspect originel de la façade; l'ancien crépi a pu être observé dans les trois sondages, avec un niveau constant sur toute la longueur de la façade, permettant ainsi une restitution fidèle de l'élévation de l'aile Nord. Un nouvel élément important a été découvert, soit le dispositif d'accès contemporain de la porte voûtée, sous la forme des pieux en fondation de la passerelle, avec son pont-levis à l'entrée de la braie; les structures de ce type, dans les autres châteaux de la région, ont très souvent été remplacées par des constructions plus durables; le déplacement de la porte d'entrée, à Rolle, a sauvé cet intéressant élément; celui-ci confirme, par ailleurs, la double fonction, militaire et statique, du mur découvert.

»Le profil du terrain, lors de la construction du château, est également mieux connu: la mise en évidence du terrain vierge, avec son fort pendage vers le Nord, confirme l'hypothèse d'une presque île bordée par un bras du delta, réaménagée en fossé par l'enlèvement d'alluvions utilisées en remblai de la lice. La quantité de matériel datant retrouvée est bien trop faible pour préciser la chronologie exacte du comblement du fossé; la couche contenant des tuiles du XIV<sup>e</sup> siècle et celle de matériaux de construction indiquent pourtant clairement que celui-ci était régulièrement entretenu, jusqu'à son abandon lors de la démolition de la braie, à partir



duquel il est progressivement comblé par les alluvions du ruisseau, et plus tard par remblai rapporté.

» La technique de construction des fondations mise en œuvre pour cet ouvrage n'a pas laissé de traces discernables; il est toutefois difficile d'imaginer un travail effectué en dehors des périodes de basses eaux, comme décrit plus haut, sous peine de devoir faire intervenir un système complexe de bâtardeaux et de pompes. Le niveau des basses eaux proposé par Forel permet d'y substituer une technique beaucoup plus simple, ne nécessitant qu'une tranchée de 2 m de profondeur, dans un terrain meuble; l'avance a pu se faire par petits caissons, rapidement comblés par les gros blocs de la semelle, scellés par l'argile reprenant sa position d'origine; cette partie a pu être seule construite dans un premier temps, et utilisée comme chaussée provisoire pour avancer vers le lac. Une fois cette digue édifiée, les tours et les courtines peuvent être bâties à l'abri des courants, puis la lice comblée, et la passerelle assemblée après dragage partiel du fossé. L'effort aurait ainsi pu se concentrer sur l'extraction, le transport et la pose des matériaux, qui représentent, pour l'aile Nord uniquement, un cubage de 1200 à 1400 m<sup>3</sup>; peut-être ont-ils été acheminés par bateau depuis les carrières, le réseau routier n'étant guère développé.

» Sur le plan plus général de la typologie des châteaux savoyards de la région, il n'est guère possible de tirer des parallèles, le dispositif d'accès ayant presque toujours été modifié; la position de la braie par rapport à la courtine, par contre, n'est pas aussi exceptionnelle qu'initialement envisagée; des intervalles aussi proches existent dans d'autres châteaux de la région, publiés par L. BLONDEL (*Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Genève, 1978, réimpr. de l'éd. orig., Genève, 1956), comme par exemple à Nyon (p. 421-422), à Allinges-Vieux (p. 364-366) ou à Coudrée (p. 386-389), tous deux près de Thonon.

» La date obtenue par analyse dendrochronologique pour les pieux de la première passerelle fait remonter la fondation du château de près de trente ans; cette découverte est importante, puisque jusqu'ici la date de 1291 était retenue, correspondant à la première mention de l'édifice; divers indices en avaient toutefois indiqué la possible existence vers 1270 (voir BLONDEL, *op. cit.*, p. 425-428). Cette date replace la construction du château de Rolle dans la série des châteaux bâtis du vivant de Pierre II de Savoie, comme Yverdon (1261-1262) ou Morges (1268).

» Cette découverte tend par ailleurs à remettre de l'ordre dans la typologie traditionnelle (voir L. BLONDEL, *L'architecture militaire au temps de Pierre II de Savoie. Les donjons circulaires*, in *Genava*, XIII, 1935, p. 1-51); le donjon de Rolle présente en effet des traits caractéristiques des trois périodes identifiées par l'auteur (p. 14-18); la voûte en couverture de l'étage inférieur appartient à la première (1250-1258), mais perdure localement à la deuxième; le talus apparaît à l'étape II (1258-1268), dont les archères très allongées sont également caractéristiques (p. 27-28); la proportion entre les murs et le vide est caractéristique, quant à elle, de la troisième période (1268-1300; voir *Châteaux...*, p. 427). Le donjon de Rolle, bâti en fait dans la deuxième période, présente donc dans ce cadre un caractère

très composite, puisqu'il combine un trait archaïsant — la couverture voûtée — avec un trait d'avant-garde — la proportion entre pleins et vides; les archères allongées, considérées comme une survivance, reprennent leur position chronologique normale.»

Des recherches complémentaires ont été entreprises en 1984 et 1985, lors de l'exécution du projet d'aménagement. Celui-ci, qui améliore considérablement l'aspect du château, se résume aux travaux suivants (fig. 16):

- réfection de la face externe du mur septentrional du château après démolition d'une annexe sanitaire. Application d'un nouvel enduit de mortier de chaux et marquage différencié des percements appartenant aux différentes époques;
- abaissement du niveau du terrain et création d'une surface de circulation large de 5 mètres environ correspondant à l'ancienne braie, allant du donjon à la tour nord-est et épousant le contour du château. Cette promenade publique est revêtue de gravillons du Jura, dont la teinte marque bien l'importance de l'ancien élément défensif, et qui donnent une véritable assise au château;
- marquage de l'emplacement du mur de braie par un assemblage de boulets évoquant la structure arasée de l'ancien mur;
- abaissement du niveau du terrain et évacuation d'une partie des remblais modernes qui avaient envahi le fossé. L'ancien fossé était large de plus de 25 mètres; il était donc hors de question de rétablir l'entier du fossé inondé. On s'est limité à établir un fossé symbolique large d'une dizaine de mètres, engazonné, qui évoque les niveaux relatifs de l'ancienne disposition;
- marquage de l'emplacement de la passerelle et du pont-levis par un chemin fait de traverses de chemin de fer jointives.

Il est souhaitable que cet aménagement soit poursuivi sur les autres faces du château, lors des étapes ultérieures de la restauration.

Investigations et documentation: ARCHEOTECH, Lausanne — F. Christe, C. Grand, O. Feihl.

Rapports: Château de Rolle. Fouilles du fossé nord, juillet-août 1984, par F. Christe, 30 novembre 1984.

Château de Rolle. Sondages complémentaires. Septembre 1984-octobre 1985, par F. Christe et O. Feihl, 28 octobre 1985.

Aménagement: Commune de Rolle; G. Poncet et A. Dénoréaz, architectes BAU.

ROMAINMÔTIER — District d'Orbe — CN 1202 525 260/171 800

**M** *Investigations dans le cloître en 1987.*

Suite à la campagne de fouilles 1985-1986, qui avait permis de dégager entièrement les structures à l'intérieur de la « maison des Moines » et dans un secteur proche de l'église, les investigations entreprises en 1987 ont eu pour objet la zone du cloître, dans sa partie septentrionale le long de l'édifice. Le caractère limité de la surface fouillée a bien évidemment livré des

résultats qui demeurent partiels actuellement, puisque seule la galerie nord du cloître ainsi que l'amorce de sa galerie ouest ont été dégagées (fig. 17).

Si une des structures (fosse d'une fondation, vidée de sa maçonnerie) peut éventuellement témoigner d'un aménagement en relation avec la première église de Romainmôtier (V<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> siècles), la totalité des vestiges mis au jour déterminent les diverses étapes du développement du cloître à partir des XI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècles. Le cloître roman n'est perceptible que par une fosse de fondation marquant l'angle nord-ouest du mur du préau, et permettant de situer ses galeries septentrionale et occidentale. La première longe normalement la façade sud de l'édifice. La seconde est définie par la présence d'un bâtiment transversal dont seule la façade orientale a été mise au jour, marquant sa limite ouest; on pouvait y accéder par une porte, actuellement murée, aménagée dans la façade sud du narthex. Cette possible référence au narthex pourrait donner un élément de datation. Mais rien ne permet actuellement de déterminer la chronologie relative entre cloître et narthex. Notons qu'aucun élément de cloître antérieur, qui aurait été en relation uniquement avec la façade occidentale de l'église des X<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècles, n'a été retrouvé jusque-là.

A l'époque gothique, une deuxième étape de construction repérée, témoignant d'un abaissement des niveaux, implique l'arasement des structures romanes. Le nouveau cloître voit l'angle nord-ouest de son préau légèrement déplacé vers le sud-est. Un mur nord, épaulé par cinq contreforts, délimite une galerie septentrionale rythmée sur six travées et deux travées d'angle. Ces structures sont reliées à l'est à celles de la galerie orientale, partiellement dégagée en 1986; on a pu constater une rupture de chantier entre les galeries est et nord, la construction de la première précédant celle de la seconde. L'amorce de la galerie occidentale révèle l'existence d'un aménagement vers le préau, qui correspond aux structures de la fontaine mise au jour par A. Naef au début de notre siècle; elle témoigne également de la réutilisation de l'ancien bâtiment ouest dont la façade orientale reçoit un placage, probablement en relation avec le voûtement du cloître. Il faut remarquer que la travée d'angle nord-ouest, vers le narthex, est partiellement occupée par un caveau funéraire appuyé à la façade sud du narthex, du même type que celui qui fut retrouvé lors de la fouille de la galerie orientale en 1986 (voir *Chronique archéologique*, dans *RHV* 1987, p. 138 et suiv.). Celui-ci n'a pas été abordé lors de notre campagne et sera fouillé au cours d'une intervention ultérieure.

Nous ne savons pas si ce premier cloître gothique a vu sa construction menée à terme et s'il a été en fonction pour un temps, car un nouveau chantier témoigne d'un changement important pour la galerie septentrionale. S'agit-il ici d'une simple correction du projet, ou d'une nouvelle construction, plus tardive? Concrètement, de gros massifs de fondation viennent épauler quatre des anciens contreforts, conférant ainsi un nouveau rythme des travées, tel qu'il apparaît encore actuellement par le départ des nervures du voûtement contre la façade sud de l'église; dès lors, la galerie ne présente plus que cinq travées et deux travées d'angle. Ce changement n'a pas été constaté pour les galeries ouest et est, dont la

fouille est toutefois demeurée incomplète à ce jour. Par contre, le plan dressé au début du siècle laisse penser qu'il a pu avoir lieu en rapport avec la galerie méridionale; les fouilles futures confirmeront cette hypothèse.

Quant à la datation des interventions gothiques, certains éléments autorisent à proposer une hypothèse de développement chronologique, que nous espérons pouvoir affiner lors des campagnes ultérieures. Tout d'abord, la présence, dans les fondations du premier chantier, de remplois de calcaire portant des traces de taille à la laie brettelée, de même que des fragments de bandeau, de voussoirs, de fûts de colonnes de divers diamètres et de chapiteaux, dont nous ne connaissons pas la provenance, pour le moment du moins, détermine un «terminus post quem» au plus tôt dans le cours du XIII<sup>e</sup> siècle; l'édification du premier cloître gothique pourrait ainsi avoir eu lieu dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, si l'on se réfère aux textes indiquant des travaux de reconstruction du cloître à partir de 1336 (information aimablement transmise par M. Marcel Grandjean). La reprise de la galerie nord peut être située plus aisément dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, voire au début du XV<sup>e</sup>, puisque des éléments du voûtement ont été conservés contre la façade sud de l'église et portent les armes des prieurs Henri de Sévery (ou Siviriez, 1371-1379) et Jean de Seyssel (1380-1432).

Philippe Jaton  
Peter Eggenberger  
Jachen Sarott

Investigations et documentation: Atelier d'archéologie médiévale,  
Moudon, P. Eggenberger, J. Sarott.

TOLOCHENAZ – District de Morges – CN 1242 526 200/149 690

**R** *Milliaire du pont du Boiron.*

La colonne milliaire de Caracalla (213 après J.-C.) était autrefois placée sur le parapet du pont du Boiron, associée à une inscription bernoise de 1785 témoignage du souci de LL. EE. pour l'état du réseau routier, et des ponts, et marquant probablement la construction du pont sur le Boiron.

L'élargissement du parapet du pont dans les années vingt a impliqué le déplacement du milliaire et de l'inscription sur la culée de la rive gauche.

Ces documents historiques se trouvèrent dès lors directement exposés aux nuisances d'un trafic automobile intense, caractérisées notamment par les projections du sel hivernal. Dans les années soixante enfin, les objets classés en 1903 au nombre des monuments historiques du canton se virent relégués derrière une glissière de sécurité.

L'état de dégradation avancée des inscriptions nous incita à les évacuer de cette déplorable position en mars 1987. Des moulages vont être réalisés, qui seront présentés au voisinage du pont dans un emplacement où la visite sera plus aisée et moins dangereuse. Les originaux rejoindront les collections cantonales, où ils seront traités et restaurés.



Les terrassements liés au nouveau bâtiment postal qui s'érige à l'emplacement de l'ancien faubourg Saint-Antoine ont mis au jour les digues qui renforçaient les berges de la Veveyse en amont de l'ancien pont. Un tronçon d'une importante maçonnerie ayant été recoupé lors de travaux préparatoires, il a été possible d'adapter le programme des terrassements en fonction de la découverte prévisible et de faire la surveillance et les relevés archéologiques nécessaires entre mars et juillet 1987.

Ce sont en fait deux tronçons de très fortes maçonneries qui ont été dégagés, épais de plus de deux mètres et conservés sur une hauteur allant de 2,30 m à 2,70 m (fig. 18 et 19).

Fondées dans les niveaux d'alluvions grossières de la Veveyse, les digues présentent des parements très soignés et bien dressés du côté de la rivière. La maçonnerie est faite d'assises plus ou moins régulières de blocs parfois énormes, allant quelquefois jusqu'à 1,50 m de longueur; les interstices sont soigneusement calés et garnis de galets et blocs de plus petites dimensions. Le tout est lié par un mortier de chaux de très bonne qualité.

Les digues étaient fondées dans des sédiments très hétérogènes du cône alluvionnaire de la Veveyse (lits de sables, graviers et galets entrecroisés). Cette situation incita les constructeurs à établir la fondation sur un radier de poutres de chêne équarries de 20 à 30 cm de côté, reliées par des traverses assemblées à mi-bois. Ces dispositifs étaient encore partiellement conservés dans le sol humide. Les assemblages longitudinaux sont particulièrement soignés et complexes, sous forme d'entures profilées avec tenons et clef, dont un exemple a pu être observé en détail.

Le radier est ancré au sol, pour éviter tout glissement latéral ou arrachement lors de fortes crues, par un réseau de piquets de sapin fichés dans les limons sous-jacents en une disposition très dense et régulière, encadrant les poutres longitudinales et transversales.

Ces digues correspondent parfaitement à la description qu'en donne E. RECORDON (dans *Etudes historiques sur le passé de Vevey*. Vevey 1980, p. 401; elles «consistaient, en 1682, en «puissantes» murailles de pierre renforcées par des poutres».

Les documents cadastraux et anciens plans de Vevey indiquent clairement l'emplacement de la digue la plus orientale, dégagée sur 43 m de longueur en 1987. Par contre, le tronçon sis plus au sud, d'une dizaine de mètres de longueur observée, reste plus en retrait par rapport à l'ancien lit de la Veveyse et son alignement se retrouve dans les façades de divers bâtiments de l'ancien faubourg Saint-Antoine.

Des datations dendrochronologiques ont été effectuées notamment sur les pièces du radier en chêne, qui ont donné une date d'abattage des bois en automne/hiver 1682-1683, ce qui corrobore parfaitement les données historiques.

Les recherches et relevés archéologiques ont pu être conduits dans une collaboration exemplaire avec le maître de l'œuvre et ses mandataires,



sans affecter la marche normale du chantier. L'entreprise des PTT a assumé les frais des investigations nécessaires, conformément aux dispositions légales applicables en pareil cas.

Investigations et documentation: F. Christe, O. Feihl, C. Grand – ARCHEOTECH.

Rapport: Vevey – Saint-Antoine. Relevé des anciennes digues de la Veveyse. Mars-juillet 1987, par F. Christe, 7 juillet 1987.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 725/180 335

**R** *Les Bains – Constructions romaines.*

A l'occasion de la démolition de l'annexe de l'ancien hôtel des Bains d'Yverdon et lors des travaux de construction d'un nouvel établissement, des observations ponctuelles de tronçons de murs romains ont été effectuées en 1985 et décembre 1987.

Les maçonneries sont érigées sur un radier de pieux (saules, chênes ou autres essences) enfoncés dans un sol limoneux particulièrement instable. La datation des bois n'a pas encore été établie. L'ensemble, qui est loin d'être complètement exploré, ne dessine pas une structure cohérente et clairement interprétable. Les constructions s'étendent sur une trentaine de mètres en longueur, à l'est du réservoir de l'ancienne source des bains. L'absence de sols aménagés et la faible quantité de matériaux de construction nous incitent à proposer, dans l'attente de nouveaux éléments, la présence d'un mur de clôture auquel seraient adossés des portiques ou des annexes.

Investigations et rapport: M. Klausener MHA VD.